

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 FCFA

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3703 du Mardi 27 Juin 2017 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Département du Pool

Urgence d'une aide alimentaire de près de 21 millions de dollars, en faveur des déplacés



La malnutrition, une menace réelle dans le Pool. (P.3)

Microfinance

La direction de la Capped dotée d'un nouveau siège à Brazzaville

(P.7)

56^{ème} anniversaire des Forces armées congolaises et de la Gendarmerie nationale

Le devoir et le sacrifice pour garantir la sécurité et la stabilité dans le pays

(P.3)

Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, candidat de la Copar à Kinkala

«L'heure est venue de me mettre au service du Pool»

(P.9)



HILARY HOTEL

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

EquaFlight

" Voyagez autrement "

06 945 70 04 (PNR)
06 481 81 74 (BZV)

www.equafight.com *Bénédicte, hôtesses Equafight.

ANNONCE

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE

DIRECTION GENERALE DE LA MARINE MARCHANDE Programmation des navires au Port Autonome de Pointe-Noire

NAVIRES ATTENDUS

Date et heure d'arrivée	Nombre de jours Attente sur Rade	Navire	Consignataire	Longueur du Navire
20/06/17 09:00	6,2	GINA	CMA	123 m
23/06/17 07:15	3,3	MCP LINZ	MAERSK	117 m
23/06/17 08:30	3,3	LIMASSOL	CMA	117 m
23/06/17 12:30	3,1	FRANCOISE GILOT	CMA	161 m
24/06/17 09:30	2,2	ANO KATO	CMA	131 m
27/06/17 12:00	0,0	NORDATLANTIC	MAERSK	207 m
27/06/17 17:00	0,0	JPO LEO	CMA	220 m
28/06/17 06:00	0,0	MAERSK SENTOSA	MAERSK	318 m
28/06/17 11:00	0,0	KOTA DAHLIA	PIL	115 m
28/06/17 12:00	0,0	ROBIN HUNTER	MAERSK	260 m
29/06/17 08:00	0,0	FALKENBERG	MAERSK	117 m
30/06/17 06:00	0,0	CMA CGM JAMAICA	CMA	264 m
30/06/17 16:00	0,0	GRANDE ARGENTINA	Grimaldi	214 m
30/06/17 18:00	0,0	CHOPIN	NDAL	240 m
30/06/17 20:00	0,0	CMA CGM TOPAZ	CMA	259 m
01/07/17 08:00	0,0	MCP GRAZ	NDAL	117 m
04/07/17 08:00	0,0	BALTHASAR SCHULTE	CMA	261 m
04/07/17 17:00	0,0	MONEMVASIA	MAERSK	207 m
05/07/17 06:00	0,0	CONTI PARIS	CMA	300 m
05/07/17 09:00	0,0	LUDWIG SCHULTE	CMA	175 m
13/07/17 08:00	0,0	MARTHA SCHULTE	CMA	240 m

SITUATION QUAIS

Navire	QUAI G4	QUAI G3/G2	QUAI G1	QUAI D3
	FRANCOISE GILOT	VIOLA	MCP VILLACH	MCP LINZ
N° d'Escale OSC@R	170652FRANCOGI006	TO BE SHIFTED 27/6 TO G1	170962MCPVIL91202	170976MCPLINZ1727
lundi 26-juin-17	Accoste le 26/6 3 PM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 27/6 10 PM 845 MVTS	Accosté le 26/6 10 AM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 27/06 PM 324 MVTS	Accosté le 26/6 7 AM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 27/6 1 AM 80 MVTS	Accoste le 26/6 2 PM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 27/06 PM 492 MVTS
Navire	FRANCOISE GILOT	NORDATLANTIC	VIOLA	LIMASSOL
N° d'Escale OSC@R	170652FRANCOGI006	170815NORDATL1709	170825VILAD8S4MR	170969LIMASOLE2S4
mardi 27-juin-17	Accoste le 26/6 3 PM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 27/6 10 PM 845 MVTS	Accoste le 27/6 8 AM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 28/6 11 AM 671 MVTS	Accoste le 27/6 5 AM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 27/06 PM AC	Accoste le 26/06 PM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 27/06 PM 371 MVTS
Navire	MAERSK SENTOSA		ANO KATO	KOTA DAHLIA
N° d'Escale OSC@R	170814MAESENT1703		170537ANOKAT389QR	170806KOTDAHL0337
mercredi 28-juin-17	Accoste le 28/6 8 AM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 30/06 AM 1492MVTS		Accoste le 27/6 10 PM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 28/6 2 PM 271 MVTS	Accoste le 28/06 PM RAF à 07:00 AM Prévision Sortie 29/06 PM 224 MVTS

Pour tous contacts: e-mail: marmarcongo@yahoo.fr

Département du Pool

Urgence d'une aide alimentaire de près de 21 millions de dollars, en faveur des déplacés

Les résultats alarmants de l'enquête sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle menée, du 11 au 18 mai 2017, auprès d'une partie des déplacés du Pool, par le Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, le Ministère de la santé et de la population, le Système des Nations unies avec l'appui des O.n.gs comme Caritas, ont été rendus publics, vendredi 23 juin dernier, au Ministère en charge des affaires sociales, à Brazzaville. Elle fait, suite à la crise du Pool qui enregistre, depuis une année, un mouvement massif des populations vers d'autres localités du département ou vers celles de Brazzaville et de la Bouenza. Pour continuer à assurer une assistance humanitaire d'urgence dans les six prochains mois, les Nations unies ont immédiatement besoin de 20.657.345 dollars américains (environ 11 milliards de francs Cfa).

L'enquête révèle que le nombre de personnes déplacées à cause des troubles dans le département du Pool a été multiplié par 6 en moins d'un an, passant de 12.986 personnes en juin 2016 à plus de 81.000 en 2017. C'est la ministre en charge des affaires sociales qui en a patronné la cérémonie en présence de son collègue de la communication et des médias, Thierry Mougalla, des membres du corps diplomatique avec

à leur tête, la doyenne Marie-Charlotte Fayanga, les représentants des agences du système des Nations unies conduites par Anthony Boamah-Boemeng, des O.n.gs, la représentante de l'Union européenne Saskia De Lang, etc. L'enquête a eu lieu dans des localités accessibles du Pool ayant accueilli des déplacés: Kinkala, Mbanza-Ndounga, Louingui, Boundzaka, Youngoula ainsi que dans les localités du Département



Mme Antoinette Dinga Dzondo et Thierry Mougalla (au milieu).

de la Bouenza (Loutété, villages Moulélé et Sonel dans le District de Yamba). Elle présente des résultats alarmants, le taux de malnutrition aiguë global parmi les enfants déplacés de moins de 5 ans est de 17%. Ce taux dépasse le seuil d'urgence de 15% établi par l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé). Parmi les déplacés accueillis dans le Département de la Bouenza qui n'ont pas encore reçu d'assistance humanitaire conséquente, ce taux atteint 20,4% contre 12,8% parmi les enfants déplacés du Département du Pool qui ont bénéficié d'assurance humanitaire quand bien même limitée. Dans les zones non-accessibles et qui n'ont pas encore



Les participants pendant la publication des résultats de l'enquête.

fait l'objet d'une évaluation similaire, on peut craindre que la situation alimentaire et nutritionnelle soit encore plus difficile. Le nombre de personnes déplacées ne cesse de croître et leurs conditions de vie se dégradent davantage. Les résultats montrent éga-

lement que 51,3% des ménages déplacés dirigés par des hommes sont affectés par l'insécurité alimentaire contre 54,4% pour les ménages déplacés dirigés par des femmes. Les ménages déplacés font face à de grandes difficultés d'accès à la nourriture et aux besoins élémentaires de base de tous genres. Cette situation traduit un risque élevé de mortalité parmi les enfants

qui doit être atténué par une assistance alimentaire et nutritionnelle urgente. De cette enquête, il ressort aussi qu'il est nécessaire de mobiliser urgemment des ressources supplémentaires permettant de garantir une meilleure assistance humanitaire et sanitaire aux

personnes déplacées. Pour continuer à fournir une assistance humanitaire d'urgence dans les six prochains mois, les Nations unies ont immédiatement besoin de 20.657.34 dollars américains. Cette aide permettra d'apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle essentielle pour réduire la malnutrition chez les populations déplacées, dont le nombre est estimé actuellement à 24.404 dans le Pool, 28.535 dans la Bouenza et 20.080 à Brazzaville, de sauver des vies et d'éviter que la situation ne s'aggrave encore.

Selon les recommandations formulées par secteur, la situation alimentaire et nutritionnelle qui prévaut parmi les déplacés et les populations hôtes nécessite la mise en place d'un système de suivi pour la collecte et l'analyse des données sur les indicateurs nutritionnels, les prix sur les marchés et la sécurité alimentaire au niveau des ménages. Ce système doit être mis en place par le gouvernement avec l'appui du système des Nations unies. D'après la ministre Antoinette Dinga Dzondo, les déplacés du Pool et ceux installés dans la Bouenza feront bientôt l'objet d'une mission conjointe du gouvernement et des agences du système des Nations unies.

Alain-Patrick MASSAMBA

56^{ème} anniversaire des Forces armées congolaises et de la Gendarmerie nationale

Le devoir et le sacrifice pour garantir la sécurité et la stabilité dans le pays

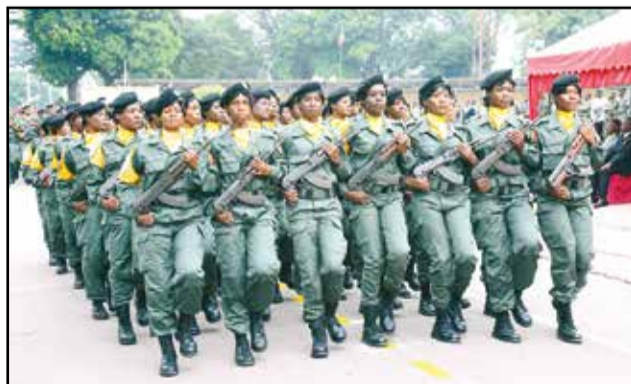
Les F.a.c (Forces armées congolaises) et la Gendarmerie nationale ont célébré, mercredi 22 juin 2017, à Brazzaville, le 56^{ème} anniversaire de leur fondation, sur le thème: «Le sens du devoir et du sacrifice». A cette occasion, plusieurs manifestations ont été organisées dans les différentes zones militaires de défense à travers le pays, pour commémorer cet événement. Le clou en a été la prise d'armes réunissant les troupes d'honneur, les militaires de la garnison de Brazzaville, les gendarmes et les policiers, au siège du Ministère de la défense nationale, sous le patronage de Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, en présence du ministre de la culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, du chef d'Etat-major général des F.a.c, le général Okoi, du commandement militaire et du conseil de commandement de la police et bien d'autres personnalités militaires et civiles.

Dans le message qu'il a prononcé, la veille, à l'occasion du 56^{ème} anniversaire de la création des Fac (Forces armées congolaises) et de la Gendarmerie nationale, le ministre de la défense nationale, Charles-Richard Mondjo, a évoqué le contexte de violence dans lequel est intervenu cet anniversaire. «Ce 56^{ème} anniversaire, moment de communion de la Force publique, intervient dans un contexte particulier, marqué

par des actes de violence perpétrés par des terroristes et criminels de tous bords. Ce contexte appelle de la part des militaires et gendarmes, des ressorts moraux particuliers, la disponibilité et la loyauté, la discipline et la cohésion, le sens du devoir et du sacrifice, en vue de garantir la sécurité et la stabilité au niveau national et sous-régional. Notre détermination à accomplir ce devoir, en toute circonstance de temps et de lieu, demeure



Le ministre Mboulou procédant à la décoration du personnel de la Force publique



Face à la violence, la Force publique doit être déterminée pour accomplir ses missions

intacte. C'est un sacerdoce». Il a rappelé l'exhortation du Président de la République, chef suprême des armées, lors de la traditionnelle adresse à la Force publique, le 31 décembre 2016, que toutes

les actions soient portées par un sens aigu du devoir et du sacrifice. «Sous cette exigence, mobilisés et déterminés à assurer la sécurité et la protection des personnes et des biens sur l'ensemble du

territoire national et à participer à la sécurité collective dans notre sous-région Afrique centrale, certains de nos vaillants soldats ont payé de leur vie. Au nom de la Nation reconnaissante, je m'incline également devant la mémoire de tous les citoyens non-armés, victimes de ces actes terroristes et ces violences aveugles. J'exprime ma compassion et ma solidarité aux familles éplorées. Je formule mes souhaits de réconfort et mes vœux de prompt guérison aux blessés de la Force publique», a-t-il déclaré.

Face à la violence, le ministre Mondjo a exprimé la détermination de la Force publique d'accomplir ses missions traditionnelles. «De nombreux actes de violence sont commis, particulièrement dans une partie du Département du Pool et dans certaines agglomérations. Le bilan de ces violences est, entre autres, les pertes en vies humaines, la destruction des infrastructures, des biens publics et privés, sans parler de l'affectation morale. Les victimes de ces violences aveugles, il faut le dire, sont des Congolais dans leur diversité sociologique, sans distinction d'origine, d'ethnie,

de croyance et d'appartenance philosophique. Malgré tout, ces violences n'ont pas sonné le glas de notre croissance. C'est pour cela que notre Force publique mérite l'attention, le respect et la considération de tous», a-t-il fait savoir.

Renouvelant son entière confiance aux agents de la Force publique, pour leur dévouement et engagement sans réserve à la cause de la paix, de la justice et de la sécurité, le ministre Mondjo a souligné que «le défi sécuritaire doit être relevé, afin de créer un espace suffisamment large, stable et durable pour faire prospérer les actions de développement». Signalons que pendant la cérémonie présidée le mercredi 22 juin dernier, par le ministre Mboulou, des officiers et des agents du personnel civil de l'armée ont été décorés à titre exceptionnel et normal à différents grades dans les Ordres nationaux, suivant le décret présidentiel présenté par le grand chancelier, le colonel Norbert Okiokoutina. Les autres faits marquant de ces festivités sont: la journée du souvenir avec le dépôt des gerbes de fleurs à la stèle aux morts de la Force publique par les ministres Mboulou et Mottom Mamoni; l'opération de santé à l'Hôpital central des armées Pierre Mobengo et le culte œcuménique à la Paroisse évangélique de Mayangui, au quartier Plateau des 15 ans, etc.

Alain-Patrick MASSAMBA

CONCOURS D'ENTREE 2017 AUX CLASSES RENFORCEES DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR



APRES LE BEPC, FAIRE LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

Pour la 8ème année consécutive, Total E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalités congolaises seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques : série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscription aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de sciences physiques et de sciences naturelles équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque, salle informatique... etc.)

Si tu as entre 13 et 16 ans, tu peux déposer ton dossier de candidature du 22 mai au 07 juillet 2017 aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire (en face de l'agence Eclair au centre ville) ;
- Au Secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire ;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paule, avenue Bayardelle, en mur mitoyen avec la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Notes du BEPC blanc de l'année en cours organisé par la Direction Départementale ;
- Moyennes générales de l'année en cours ;
- Bulletins scolaires des classes de 4ème et de 3ème ;
- 1 Copie de l'acte de naissance ;
- 2 Photos d'identité ;
- 1 Certificat de nationalité ;

07
Août
08
2017
à la suite d'une présélection sur dossier.

www.cg.total.com
TotalCongo
Total E&P Congo
Avenue Raymond Poincaré
B.P. 761 - Pointe-Noire, République du Congo
Tél.: 00 (242) 94 60 00
Fax: 00 (242) 94 68 75



DDEPSA



TOTAL

MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DIRECTION GENERALE DE L'EPIDEMIOLOGIE
ET DE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES
COORDINATION TECHNIQUE,
ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
DES PROJETS TUBERCULOSE ET PALUDISME

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Objet: Recrutement d'un consultant national chargé d'assurer la formation des équipes de dépistage mobile en lecture de clichés radio

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, une subvention pour la mise en œuvre d'un nouveau projet intitulé «projet de lutte contre la Co-infection VIH/TB», dans le cadre du nouveau modèle de financement (NMF). Le Ministère de la santé et de la population en est le bénéficiaire principal à travers sa structure de coordination technique, administrative et financière des projets tuberculose et paludisme (CTAF).

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, il est prévu le renforcement de capacités des agents des équipes de dépistage mobile de la tuberculose. A cet effet, le Ministère de la santé et de la population à travers la coordination technique, administrative et financière du projet tuberculose (CTAF) a l'intention d'utiliser une partie des fonds de la subvention pour payer les services d'un consultant national afin d'assurer la formation de ce personnel.

I. Durée de la consultation

La durée de consultation est de (5) jours ouvrables. Le consultant travaillera sous la supervision du coordonnateur de la CTAF et du chef du PNL, en étroite collaboration avec le responsable du laboratoire du PNL.

II. Profil du consultant

Pour cette mission, le consultant doit avoir le profil suivant:

- Etre titulaire d'un diplôme de médecin radiologue ou équivalent;
- Etre un expert en interprétation des clichés radio;
- Justifier d'une expérience pertinente de 4 ans au moins dans l'interprétation des clichés radio
- Avoir une bonne connaissance de la mise en œuvre des projets de santé;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique;
- Ecrire et parler couramment le français. La

connaissance de l'anglais serait un atout.

III. Modalité de sélection

Le recrutement sera fait conformément aux procédures du Fonds mondial. Une commission sera mise en place pour une évaluation sur la base d'une comparaison de Curriculum Vitae. Les trois meilleurs candidats présélectionnés à l'issue de cette première étape fourniront une proposition technique et financière qui permettra la tenue des négociations directes avec les consultants pour une sélection définitive.

IV. Date limite de dépôt de candidatures

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au Coordonnateur de la CTAF, au plus tard le mercredi 12 juillet 2017 à 14 heures, sous pli fermé à l'adresse ci-dessous:

A l'attention du: Dr J. Claude EMEKA, Coordonnateur de la CTAF
Adresse: En face du CHU de Brazzaville, à côté du CICR
Tel: 055115702 / 069310107, mail:emekamina27@yahoo.fr ou Bayinagl@yahoo.fr
NB. Les Termes de référence peuvent être consultés ou retirés à la même adresse ou être demandés par mail à l'adresse suivante:

Fait à Brazzaville, le 21 juin 2017

Le Coordonnateur de la CTAF

Docteur Jean C. EMEKA

AVIS DE RECRUTEMENT CONTROLEUR DE GESTION

I. Contexte

Dans le cadre du renforcement de ses capacités institutionnelles et opérationnelles, une Organisation de la Société Civile Congolaise, œuvrant dans des activités d'utilité publique en adéquation avec l'agenda national de diversification de l'économie et de qualification de la jeunesse, recrute un Contrôleur de gestion qui sera en charge du contrôle des engagements, du suivi des budgets et de l'éligibilité des dépenses.

II. Profil du poste

Le Contrôleur de gestion est placé sous l'autorité du Directeur de l'Organisation. Il travaille en collaboration étroite avec les chefs de départements. Il aura pour fonctions et tâches essentielles:

1. Appuyer l'implémentation opérationnelle et financière des stratégies de gestion et adapter les processus et procédures, en vue de l'atteinte des résultats suivants:

- Appui à la mise en conformité du manuel de procédures avec les règles et bonnes pratiques de gestion et de gouvernance;
- Respect des lois et règlements en vigueur au Congo applicables à l'Organisation;
- Contrôle du respect des règles des bailleurs de fonds dans la mise en œuvre des projets;
- Contribution à l'amélioration des processus et procédures de contrôle interne

2. Assurer le Contrôle des coûts et de la performance des activités et projets, en vue de l'atteinte des résultats suivants:

- Contrôle de l'éligibilité des dépenses engagées
- Analyse de l'évolution des prix et des coûts des acquisitions;
- Suivi des budgets et actualisation des tableaux de bord de gestion prévisionnelle
- Participation à la clôture des comptes et contrôle des imputations analytiques;
- Remontée d'informations des problèmes et irrégularités constatés au Directeur de l'organisation.

3. Participer à la facilitation de l'acquisition et le partage de connaissances, en vue de l'atteinte des résultats suivants:

- Organisation de sessions de formation pour le personnel en gestion financière;
- Synthèse des leçons apprises et des meilleures pratiques en gestion financière;
- Contribution substantielle aux réseaux et forums de partage de connaissances.

III. Qualifications compétences et expériences requises
Le candidat doit avoir:

- Diplôme Universitaire de Second Cycle en Comptabilité, Audit, Gestion, Finances ou dans une discipline apparentée. A défaut, un Diplôme Universitaire de Premier Cycle assorti de l'expérience professionnelle pertinente. La reconnaissance professionnelle en tant qu'expert-comptable, comptable agréé, ou équivalent serait un avantage.

- 5 années d'expérience en contrôle de gestion ou dans un domaine directement équivalent: audit interne/externe, évaluation des risques ou contrôle interne sont requis.

- Une expérience en Audit interne ou externe dans une organisation internationale (Système des Nations Unies, Organismes de développement, Cabinets d'Audit et/ou Compagnies multinationales) est hautement préférable.

- Bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels du pack Office (Word, Excel, Powerpoint ...). Connaissance approfondie des tableurs et des bases de données.

Expérience avérée de l'utilisation dans un cadre professionnel des systèmes de gestion basés sur internet et des logiciels de gestion intégrée.

- Bonne connaissance du système OHADA

IV. Composition du dossier de candidature

- Une lettre de motivation;
- Un curriculum vitae détaillé;
- Copies certifiées des diplômes et attestations;
- Trois références (dont au moins deux de précédents employeurs, de préférence des superviseurs directs)

V. Lieu d'affectation:

Brazzaville

VI. Statut:

Contrat à durée déterminée:

VII. Durée du contrat:

1 an avec possibilité de renouvellement

VIII. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être envoyés impérativement et exclusivement par courrier électronique à l'adresse suivante: recrutementcongo2017@gmail.com.

La date limite de dépôt est le 15 juillet 2017

Conférence de presse conjointe Congo-Rwanda-H.c.r

«Le rapatriement volontaire n'est pas une évacuation, mais un retour librement consenti»

Le représentant du H.c.r (Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés), Cyr Modeste Kouame, le directeur du comité d'assistance aux réfugiés, Saturnin Boukaka, et l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean-Baptiste Habyalimana, ont tenu, une conférence de presse conjointe, vendredi 23 juin 2017, au Ministère des affaires étrangères de la coopération, et des Congolais de l'étranger, à Brazzaville, au sujet du retour des réfugiés rwandais dans leur pays et de la cessation du statut de réfugié en ce qui les concerne.

Plantant le décor, Cyr Modeste Kouame a rappelé la décision de la «cessation du statut du réfugié» pour les Rwandais au Congo. «La clause relative au rapatriement volontaire ou à l'intégration locale des réfugiés relève bel et bien des dispositions conventionnelles. C'est une question de droit. Il s'agit, pour les réfugiés rwandais qui sont beaucoup médiatisés, mais pas les plus nombreux au Congo, de prendre une option: partir ou rester, car la vie est un choix. En effet, depuis 2013, la clause de cessation a été évoquée et son effectivité a été fixée au 31 décembre 2017. Les réunions tripartites liées à la campagne de sensibilisation sur cette question ont été tenues successivement les 8 et 9 septembre 2016, à Genève, en Suisse, puis les 3 et 5 avril 2017, à Kigali, au Rwanda. La prochaine se tiendra en septembre 2017. De tout cela, la feuille de route est claire: renforcer la sensibilisation des sujets rwandais qui doivent choisir l'une des solutions durables. Nous allons vers la fin de cette échéance. Il a été décidé de l'ouverture d'un guichet unique dans l'enceinte de l'Institut des jeunes sourds, à Brazzaville, pour la collecte

des données et la prise des décisions. L'intégration locale qui est déjà facilitée avec l'implantation de l'Ambassade du Rwanda, à Brazzaville, se fera avec le passeport rwandais, tandis que le Congo délivrera les cartes de séjour. C'est à partir du 28 juin 2017 que le guichet unique commencera à fonctionner. J'insiste, le rapatriement volontaire n'est pas une évacuation, mais un retour librement consenti», a-t-il déclaré. Pour sa part, Saturnin Boukaka a donné les modalités pratiques que les réfugiés doivent suivre: «Nous sommes dans la phase de mise en œuvre de cet accord tripartite. Un dépliant sera mis à la disposition de ceux qui voudront avoir des informations nécessaires. Les conditions sont tirées de la loi. Par exemple: remplir une fiche de renseignements, avoir un passeport en cours de validité, un carnet de vaccination, les pièces justificatives de la profession libérale que l'individu exerce, etc». Dans sa communication, l'ambassadeur rwandais, Jean-Baptiste Habyalimana, est revenu sur l'opportunité qui est offerte à ses compatriotes de regagner leur pays: «Le statut de



De g. à dr Jean-Baptiste Habyalimana et Cyr Modeste Kouame.

réfugiés rwandais touche à sa fin dans six mois. Une option reste à prendre: le rapatriement volontaire ou l'intégration locale. Celle-ci revêt trois volets: économique, social et juridique. C'est une chance d'avoir une ambassade rwandaise au Congo, il y a, plus d'une année. Elle va s'employer à faciliter ces opérations. Le rapatriement se fera avec l'implication du H.c.r, avec tout ce que cela comporte comme garanties de sécurité. Il existe un comité d'accueil à Kigali et constat fait, de 2003 à ce jour, moins de 500 Rwandais ont été rapatriés et se trouvent en sécurité au Rwanda», a-t-il rassuré. Répondant aux questions de la presse, les conférenciers ont fait savoir qu'ils ne forcent personne devant cette alternative, sans risque. C'est une offre avec des moyens d'accompagnement assurés. Si certains ressortissants rwandais hésitent, par rapport à leur vie de mariés, à ce moment-là, il faut choisir. Les enfants nés au Congo, ayant atteint l'âge de 20 ans révolu peuvent demander la nationalité congolaise. C'est une démarche individuelle à

mener auprès de la justice, ont-ils répondu. Au terme de la séance, Cyr Modeste Kouame a ajouté qu'il se sentirait gêné de voir les ressortissants rwandais tomber dans l'illégalité au Congo. C'est pourquoi, il demande avec insistance aux réfugiés de faire leurs choix. «La sécurité sera garantie dans cette opération, il suffit de se prononcer à temps. Le H.c.r n'est pas à sa première opération de rapatriement. Je ne saurai clore mon propos sans remercier les autorités congolaises pour leur hospitalité légendaire et il ne faudrait pas en abuser», a-t-il dit en invitant la presse à en faire «un message concordant et constant». On comprend que la conférence de presse avait pour but de répondre aux propos des réfugiés rwandais qui, ces derniers temps, sont montés au créneau dans les médias, à travers leur association, pour s'indigner de cette décision de cessation du statut de réfugié, à la fin de cette année.

Victor GUEMBELA

Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique
Trente doctorants d'Afrique centrale formés à la valorisation de la recherche scientifique

Grâce à l'appui financier de l'Unesco (Organisation des nations unies pour l'éducation la science et la culture), il s'est tenu, du 19 au 21 juin 2017, à Brazzaville, un atelier régional de renforcement des capacités des femmes scientifiques et des jeunes chercheurs venus des pays d'Afrique centrale, à la valorisation de la recherche.

Organisé conjointement par les bureaux Unesco de Yaoundé (Cameroun) et de Brazzaville, l'atelier régional de renforcement des capacités des femmes scientifiques et des jeunes chercheurs était ouvert par Hellot Matson Mampouya, ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, en présence de Mohamed Abchir, représentant-résident adjoint du P.n.u.d. (Programme des nations unies pour le développement) au Congo, Anna Elsa de Santana Afonso, représentante de l'Unesco, Jean-Rosaire Ibara, recteur de l'Université Marien Ngouabi, des ambassadeurs des pays de l'Afrique centrale au Congo, etc. Trente participants venus du Congo, de la République Démocratique du Congo, du Cameroun, du Gabon, de la République

Centrafricaine, et du Tchad, ont pris part à cet atelier de formation. Selon la représentante de l'Unesco, récemment nommée directrice régionale de cette institution, les premières cibles identifiées pour participer à cette activité de renforcement des capacités, sont des jeunes femmes et des jeunes hommes, scientifiques doctorants. Car, ils sont appelés, à comprendre et à maîtriser les concepts et les bonnes pratiques de la recherche. Ceci, en étant capables de communiquer et de démontrer la pertinence de leurs travaux, par rapport aux besoins quotidiens de leurs concitoyens. Pour Anna Elsa De Santana Afonso, «cet atelier s'inscrit dans l'agenda 20/63 de l'Union africaine... Cette vision panafricaine, centrée sur les peuples, en particulier, les femmes et les jeunes,



Photo de famille au lancement de l'atelier.

aspirant à voir les citoyens bien formés, avec des compétences scientifiques, technologiques, en matière d'innovation, pour la construction de la société du savoir». Au niveau national, cet atelier constitue «une modeste contribution aux efforts du pays pour la diversification économique et pour faire reculer la pauvreté, compte-tenu du rôle de la science, la technologie et l'innovation dans l'économie, la société et la préservation de la planète», a renchéri la représentante de l'Unesco. C'est

dans cette perspective qu'à l'ouverture des travaux, le ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique a fait savoir que «cet atelier est un moment important qui inaugure, sans doute, une approche nouvelle, offrant aux jeunes chercheurs d'Afrique centrale, l'occasion de se retrouver, d'apprendre ensemble et de partager leurs connaissances et leurs expériences».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale

Intégrer les O.d.d dans les politiques de développement national

Le Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, en partenariat avec le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), a organisé, du 13 au 15 juin 2017, dans la salle de conférences de la Paroisse Saint-Esprit de Mougali, à Brazzaville, un atelier de formation sur la contextualisation des O.d.d (Objectifs de développement durable) dans le P.n.d (Plan national de développement) 2017-2021. Ouvert par Jean-Christophe Okandza, directeur général du plan et du développement, en présence d'Anthony Ohemeng-Boamah, coordonnateur du système des Nations unies et représentant-résident du Pnud au Congo, cet atelier a réuni près d'une centaine de participants (directeurs des études et de la planification et leurs collaborateurs) venus de l'ensemble des départements ministériels.

L'objectif de l'atelier de travail organisé à Mougali est de permettre une meilleure appropriation, par les différentes parties prenantes, des O.d.d et leur intégration dans les politiques de développement du Congo. Il était, aussi, question de sélectionner certains objectifs du développement durable sur les dix-sept retenus par l'Onu en 2015, pour en faire des cibles prioritaires d'ici à 2030. L'atelier a permis d'édifier les participants sur les enjeux



Jean-Christophe Okandza.



Pendant les travaux.

des O.d.d et de jeter les bases de leur intégration dans les politiques stratégiques et projets de développement national. L'un des thèmes développés a porté sur «l'appropriation des O.d.d par l'ensemble des acteurs de développement dans le cadre du processus de planification stratégique». Cette communication a fait un bref rappel sur les O.d.d, mettant en exergue les grands principes et les liens avec les politiques nationales et l'approche de contextualisation dans le Plan de développement 2017-2021. Un autre exposé axé sur «la contextualisation des O.d.d dans le Plan national de développement» a décrit les différentes étapes de contextualisation. Bref, comme on le sait, les O.d.d ambitionnent d'éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions. Le Congo avait lancé officiellement la mise en œuvre des O.d.d le 12 décembre 2016. La feuille de route a été adoptée le 24 février 2017. Il est, donc, question, pour le gouvernement, de faire que les actions de développement réalisées dans le pays intègrent les O.d.d.

Pour Jean-Christophe Okandza, «l'opérationnalisation des O.d.d n'est ni automatique ni linéaire. Cette opérationnalisation n'est pas seulement un exercice technique, mais elle revêt également un caractère politique. A ce titre, le manque d'informations et la faible prise en compte des préoccupations des partenaires techniques et financiers du développement peuvent limiter les capacités de l'application des O.d.d. C'est ainsi qu'il faut assurer la mise en cohérence et l'effectivité du référentiel stratégique à long terme avec les stratégies et programmes de développement à moyen et court termes, en élaborant un cadre d'intervention à long terme de tous les acteurs du développement. C'est pourquoi l'administration et les parties prenantes ont été sensibilisées sur l'agenda 2030 fixé par les Nations unies et les O.d.d».

Les O.d.d, qui avaient remplacé les O.m.d (Objectifs de millénaire pour le développement) dans la continuité de l'éradication de la pauvreté, ont pour principe de ne laisser personne de côté. Il s'agit de donner une chance à toutes les femmes, tous les hommes et tous les enfants de pouvoir vivre dans la dignité. Le Congo n'a pas d'autre choix que de suivre cette voie.

Philippe BANZ

Le contingent congolais déployé en Centrafrique renvoyé à la maison, pour...

Les 629 casques bleus déployés à Berberati, la troisième plus grande ville du pays, et qui constituaient la seule contribution du Congo-Brazzaville à la Minusca (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique), ont été renvoyés au pays. Parmi les reproches qui leur sont faits: le manque de discipline et le trafic de carburant. Cette décision est tombée au cours de ce mois de juin, après la publication du rapport du chef militaire de la Minusca qui accuse les soldats congolais d'indiscipline. Depuis 2016, 120 soldats du contingent congolais auraient été renvoyés chez eux à la suite d'allégations d'agressions sexuelles sur au moins sept victimes, dont six enfants. Il n'y aurait eu cependant «aucun progrès dans le comportement du bataillon congolais», selon le général sénégalais Balla Keita, qui avait déjà envoyé six lettres de «blâmes» cette année au commandant de ce détachement. «La situation s'est détériorée au point qu'on ne peut plus faire confiance à ce bataillon, en raison de son mauvais commandement, de son manque de discipline et de ses déficiences opérationnelles». A Brazzaville, le ministre de la défense nationale, Charles Richard Mondjo, a réagi dans une interview exclusive au quotidien «Les Dépêches de Brazzaville» (mardi 13 juin 2017), en disant: «Nous pensons que ce n'est pas par médias interposés que ce genre de questions doit être réglé. Vous le voyez, l'Etat congolais ne travaille pas sous la pression des médias. Si nous sommes saisis des faits, nous apporterons les réponses nécessaires. Mais, cela doit être fait dans le cadre des mécanismes diplomatiques établis».

Linzolo: un coup fourré venu de Brazzaville? On en parle dans la capitale

On en parle, dans les quartiers Sud de Brazzaville: les fameux ninjas ayant tiré des coups de feu en l'air à Linzolo, pour disperser les populations ne seraient pas des vrais. En tout cas, même les populations en doutent. Et pour cause: ils étaient bien coiffés, certains portant des pantalons jean et des tee-shirts noirs, selon les témoins ayant vécu les faits. «Ils parlaient un français tout de même impeccable», commente un enseignant qui a eu un témoignage d'un collègue se trouvant sur les lieux. Certains parlaient en lingala, d'autres en lari, rapporte une habitante de Linzolo. Il y en a qui étaient en tenue militaire dépareillée, ils avaient des armes qui paraissaient neuves et tiraient des coups de feu en l'air, demandant à la population de quitter, de partir. Ils ravissaient l'argent, les objets précieux, les téléphones portables et ils ne se sont pas retenus de dire que c'était pour appeler Brazzaville. Ils ont pillé la pharmacie des sœurs et auraient brûlé les maisons d'une carrière chinoise, à quelques encablures de là. Voilà ce qui se dit du côté des populations. Tout le monde s'étonne de l'absence de la Force publique à Linzolo, alors que se tenait la session du B.e.p.c. Ces assaillants étaient sûrs de leur opération, avant de disparaître dans la nature. En tout cas, beaucoup sont convaincus à Brazzaville que ce sont des groupes manipulés depuis la capitale, pour mettre le désordre dans le Pool et justifier la non-tenu des élections.

Des travailleurs de la S.t.p.u menacent d'aller en grève

La S.t.p.u (Société des transports urbains) semble connaître encore une certaine ébullition, car des agents se réclamant d'un collectif de cette société qui exploite le transport public avec des bus fabriqués en Inde a lancé un avis de grève, «d'ici le 26 juin 2017». La goutte d'eau qui a fait déborder le vase est, selon ce collectif, le non-paiement des salaires des mois d'avril, mai et juin. Ces agents exigent, par ailleurs, le départ immédiat du coordonnateur de la société qui est sous la double tutelle du Ministère des finances et celui des transports. En tout cas, les travailleurs de la S.t.p.u n'en peuvent plus, disent-ils, de passer des mois à attendre un salaire, alors qu'ils travaillent régulièrement tous les jours.

A qui le Chef de l'Etat peut-il encore faire confiance pour sa sécurité?

C'est la question que se pose le journal «Le Patriote» dans son édition n°434 du 19 juin 2017, qui aborde ouvertement le sujet, disant ce que certains dans l'entourage du pouvoir disent tout bas qu'ils sont déçus des hommes qui assurent la sécurité du Chef de l'Etat congolais, notamment après ce qu'on pourrait appeler l'«affaire Nianga Mbouala». L'hebdomadaire argumente: «La question vaut son pesant d'or, lorsqu'on sait que la sécurité présidentielle, qui est le dernier rempart, est aujourd'hui polluée par des affairistes. Il ne se passe pas de semaines sans qu'on ne parle des cas d'incivilité et d'incompétence à la sécurité présidentielle. Des espèces sonnantes et trébuchantes décaissées mais qui n'arrivent pas à destination, une trentaine de véhicules 4x4 commandée au nom de la Garde républicaine mais dont on découvre par la suite qu'ils avaient un autre destinataire. Des armes et des tenues propres aux forces de la garde présidentielle qui se retrouveraient entre les mains des bandits qui narguent l'Etat. Des chefs militaires qui passent le clair de leur temps à s'épier, ignorant certainement qu'ils ont la vie d'un Chef d'Etat entre leurs mains. Autant de dérapages qui inquiètent plus d'un Congolais soucieux de la sécurité du Président de la République». La question qu'on peut se poser alors est celle de savoir: qui est capable de mettre de l'ordre dans tout ça? Car, le reste du pays en pâtit.

Journée de l'enfant africain

L'Agenda 2030 pour un développement durable en faveur des enfants en Afrique

Le 16 juin dernier, les pays africains ont célébré la Journée de l'enfant africain, sous le thème: «L'Agenda 2030 pour un développement durable en faveur des enfants en Afrique: accélérons la protection, l'autonomisation et l'égalité des chances». A Brazzaville, cette journée a donné lieu à une commémoration, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères, pris d'assaut par des enfants venus des différents arrondissements de la ville-capitale, sous le patronage de Mme Antoinette Dinga Dzondo, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité. Dans la déclaration rendue publique au nom du gouvernement, à l'occasion de cette journée, celle-ci a réaffirmé l'engagement du Congo de continuer «à investir dans les enfants, afin de donner à chaque enfant des chances égales pour un avenir meilleur».



Une vue partielle des enfants pendant la cérémonie.

Selon la ministre Dinga-Dzondo, le thème de la journée de l'enfant africain, cette année, a été choisi par le Comité africain d'experts sur les droits du bien-être de l'enfant. Il souligne le lien existant entre les O.d.d (Objectifs de développement durable) et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. Il incite les Etats parties à renforcer la promotion et la protection des droits de l'enfant, tels qu'énoncés dans cet instrument juridique et inscrits dans les O.d.d. Il s'agit d'agir mieux que par le passé, pour une Afrique plus protectrice et plus promotrice de l'intérêt supérieur de l'enfant, à l'horizon 2030. «La protection des enfants contre toutes les formes de violence est intégrée dans les 17 O.d.d, notamment des objectifs 1-6 et 16-17», a-t-elle fait observer.

La ministre en charge des affaires sociales a, en outre, précisé que le Congo dispose d'un cadre légal et réglementaire en faveur de l'enfant dont la prise des textes d'application s'avère

nécessaire. «Le Congo, qui est Etat partie à la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant depuis 2006, a présenté son rapport initial sur la mise en œuvre de cet instrument juridique régional en octobre 2015. C'est un pas en avant, au regard des engagements pris par le pays en la matière», a-t-elle souligné.

D'après elle, «les recommandations issues de ce passage devant l'organe de traité y relatif ont été partagées avec les acteurs étatiques et non-étatiques concernés par l'application de la charte, à l'effet de mieux s'organiser pour la prochaine session prévue en 2020». Ajoutant que, «la réflexion amorcée sur la mise en place d'un mécanisme de coordination de la protection de l'enfance va dans ce sens, de même que l'adoption du cadre stratégique pour le renforcement du système national de protection de l'enfant en République du Congo».

Pour sa part, la présidente du parlement des enfants du Congo, Mlle Juliana Itoua, a

regretté que les pays africains ne fassent pas encore des efforts pour respecter les droits de l'enfant. «Des témoignages à l'échelle du continent révèlent que les droits de l'enfant ne sont pas toujours respectés. Les conflits armés récurrents qui frappent encore de nombreux pays africains perturbent gravement nos droits à une protection globale et ont des répercussions négatives sur nos vies. C'est pourquoi nous demandons aux Etats de tout mettre en œuvre pour remplir leurs obligations en vertu des articles 22 et 23 de la Charte relative à la protection des enfants en temps de guerre et s'assurer qu'ils créent des sociétés justes et pacifiques pour tous, en particulier pour les enfants», a-t-il dit.

Au nom de tous les enfants du Congo, elle a demandé l'accélération du processus d'adoption des textes d'application de la loi 04-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant au Congo.

Intervenant au nom du représentant de l'Unicef, M. Biyékelé a estimé que «de nombreuses

familles sont plongées dans la pauvreté extrême et l'exclusion sociale. Cette situation met en danger le devenir de nos enfants. De fait, même quand ils ont la chance d'être scolarisés, de nombreux enfants continuent de sillonner nos marchés».

Notons qu'un concours de slam a été organisé et tous les gagnants ont été primés. Instituée depuis 1991 par l'Union africaine pour commémorer le soulèvement des étudiants, le 16 juin 1976 à Soweto, en Afrique du Sud, cette journée est commémorée chaque année dans des pays africains. La célébration de la journée de l'enfant s'est faite au Congo au moment où dans le Département du Pool, de nombreux enfants sont victimes de la situation d'insécurité qui y règne et l'on dénombre des cas de malnutrition. Plus que jamais, le gouvernement est appelé à son devoir souverain de protéger les enfants et d'assurer leur épanouissement.

Alain-Patrick MASSAMBA

Réaction du Secrétariat national chargé de la veille informationnelle à la réaction du Collectif des sympathisants du Rassemblement citoyen (R.c)

«Le peuple congolais n'est pas dupe et connaît tous ses bourreaux»

A la réaction du Collectif des sympathisants du Rassemblement citoyen (R.c) paru dans le numéro 3699 de La Semaine Africaine du 13 juin dernier, le Secrétariat national en charge de la veille informationnelle de l'U.d.h-Yuki relève le cynisme des auteurs de ladite réaction et se félicite du rejet par le peuple des justifications fallacieuses de ceux-là même qui ont promis la mort et le retour dans les forêts du peuple épris de paix du Département du Pool.

Le peuple du Pool en particulier et le peuple congolais en général n'est pas dupe et connaît ses bourreaux. Dans quelle démocratie, si tant est que celle du Congo en soit une, interdit-on une personne responsable et prête à servir son pays, à proposer «autre chose» que les politiques qui ont longtemps échoué et conduit le pays dans le chaos, de se présenter à une quelconque élection ou lui demander d'attendre

son tour? Les Français auraient demandé à Emmanuel Macron d'attendre, par ce que trop jeune et à peine a-t-il été ministre! Se présenter à une quelconque élection, quoiqu'allié autrefois, peut-il justifier qu'une région soit martyrisée comme l'est, aujourd'hui, la région du Pool? Vous comprenez bien que ces justifications qui sonnent comme un coup d'épée dans l'eau sont maladroites et fallacieuses, par ce que le

peuple congolais connaît les acteurs politiques congolais un à un et ne peut plus se méprendre comme autrefois. Rien, alors rien ne peut justifier la barbarie et le supplice imposé aux paisibles populations du Pool, encore moins la candidature de Monsieur Guy-Brice Parfait Kolelas à la dernière élection présidentielle, laquelle a reçu les faveurs du peuple souverain, en témoigne l'engouement et la mobilisation sans précédent qui ont accompagné cette candidature à travers le Pays, surtout pour un coup d'essai du Yuki qui n'avait que quelques semaines d'existence! Les acteurs politiques en général et ceux du Rassemblement citoyen (RC) en particulier devront apprendre, désormais, à tourner sept fois leurs langues avant de parler et à bien intérioriser leurs

propos et actes avant de les mettre sur la place publique ou les mettre en œuvre. L'histoire est irréversible. Lorsqu'une page est écrite, l'histoire prend acte et il n'y a plus de rattrapage possible. Le seul rattrapage, c'est de faire amende honorable, de demander publiquement pardon. Les preuves existent encore, des banderoles qui annonçaient ce que nous décrions aujourd'hui. Ceux donc, affiliés à la majorité présidentielle, originaires du Pool, feraient mieux de demander à leurs alliés d'abrèger les souffrances des populations innocentes du Pool qui n'attendent que le retour de la paix pour s'atteler à ce qu'elles savent mieux faire, c'est-à-dire, travailler.

Le Secrétariat national chargé de la veille informationnelle de l'UDH-YUKI

Microfinance

La direction de la Capped dotée d'un nouveau siège à Brazzaville

La Capped (Caisse de participation à la promotion des entreprises et à leur développement), une microfinance de première catégorie, a désormais, un nouveau siège, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. L'inauguration officielle de ce siège a eu lieu, mercredi 21 juin 2017, sous le patronage d'Emmanuel Akouala Mpan, directeur de cabinet du ministre des finances, du budget et du portefeuille public, en présence de l'administrateur-maire de Makélékélé, Maurice Maurel Kiwounzou, l'Abbé Léonard Milongo, vicaire général de l'Archidiocèse de Brazzaville, représentant l'archevêque, du Père Christian de La Bretesche, président du conseil d'administration, du F.j.e.c (Forum des jeunes entreprises du Congo), et de la Capped, Paul Kampakol, secrétaire général du F.j.e.c et président du conseil d'administration de la Capped, Mme Ghislaine Mampouya-Mackiza, directrice de la Capped, Shi Yueshan, directeur général de la société chinoise B.r.c.c et de plusieurs invités dont certains venus de l'étranger.

D'un coût d'environ 800 millions de francs Cfa, le nouveau siège de la direction de la Capped et du Forum des jeunes entreprises du Congo est un bâtiment de trois niveaux (rez-de-chaussée et deux étages), dont les travaux ont été réalisés en neuf mois par l'entreprise chinoise B.r.c.c, sous le contrôle technique de l'entreprise congolaise Alvy-M, dont le directeur technique, César Minikoro, a fait la présentation de l'ouvrage. Quatre allocutions ont été prononcées pendant la cérémonie

d'inauguration animée par le célèbre artiste Zao. Après le sympathique et amusant mot d'accueil de l'administrateur-maire Maurice Maurel Kiwounzou, qui a promis de garantir la sécurité des lieux et qui a regretté que l'immeuble moderne ne soit pas au bord d'une grande avenue goudronnée de son arrondissement, Paul Kampakol a fait l'historique du projet, en commençant par leur propre histoire qui a conduit à la création du Forum des jeunes entreprises du Congo. «Le bâtiment qui se trouve devant vous est le fruit



Vue du bâtiment.



Les officiels et les responsables de la Capped.

d'une foi et d'une vision. C'est le côté visible d'une œuvre qui, elle-même, est plus profonde et plus grande que vous ne le voyez. Nous avons commencé ce métier au moment où il

nous était encore possible, à Ghislaine Mackiza et moi-même, d'être embauchés dans la fonction publique où dans toute autre grande entreprise. Ce n'est, donc, pas par défaut

que nous avons accepté de nous laisser embarquer dans cette aventure avec le Père Christian, par conviction. Nous avons justement pu participer à la professionnalisation de notre métier, je dirai aujourd'hui de nos métiers, car le F.j.e.c et la Capped font deux métiers différents, mais intimement liés, pour s'adresser à un public aussi fragile que celui des porteurs de initiatives économiques et sociales, à des niveaux micro et méso», a-t-il commencé sa communication où il a évoqué les péripéties du projet de construction du nouvel immeuble et le développement de la Capped. A son invitation, Dominique Lesaffre, directeur général de la société Sidi (Solidarité internationale

pour le développement et l'investissement) venu de France, a fait le témoignage sur l'évolution positive des activités de la Capped et l'important niveau atteint aujourd'hui. A son tour, Père Christian de la Bretesche a rappelé la vocation du Forum des jeunes entreprises du Congo, initiative née au sein de l'Eglise catholique dont il garde les valeurs. Il a rappelé l'histoire de la création de la Capped avec l'engagement des jeunes diplômés de l'Université qui ont porté ce projet, le développement de ses métiers grâce à l'esprit du travail en réseau et, aujourd'hui, la nécessaire refondation de son dispositif afin de développer ses savoir-faire. Cette cérémonie a permis à Paul Kampakol et Ghislaine Mampouya-Mackiza de primer deux travailleurs qui se sont distingués par leur comportement exemplaire et deux membres parmi les premiers adhérents à cette structure de microfinance qui y sont restés fidèles jusqu'aujourd'hui. Après la bénédiction de l'immeuble par le vicaire général, l'Abbé Léonard Milongo, les invités, parmi lesquels des responsables des établissements de microfinances de certains pays africains étant dans le même réseau que la Capped, ont eu droit à une visite guidée du bâtiment. Rappelons que c'est l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, qui avait posé la première pierre pour la construction de ce bâtiment qui abrite une agence de la Capped. Le projet de départ a été redimensionné et s'est limité à deux étages dont la construction a été financée en partie par un crédit bancaire.

Philippe BANZ

Direction générale de la sécurité civile

Des sapeurs-pompiers formés à la gestion efficace d'un incendie en milieu urbain

La Direction générale de la sécurité civile a organisé, du 7 au 16 juin 2017, au Centre de secours principal des sapeurs-pompiers de Makélékélé, à Brazzaville, un stage de formation relatif à la gestion opérationnelle et au commandement lors des incendies en milieu urbain. Animé par deux experts français chevronnés en la matière, ce stage, fruit du dynamisme de la coopération policière entre la France et le Congo, a réuni vingt-quatre officiers, sous-officiers et trois agents de l'Asecna. Il a été ouvert et clôturé par le nouveau directeur général de la sécurité civile, le général de police de première classe Albert Ngoto.

Le stage a permis de fournir aux participants des outils aptes à assurer la gestion efficace d'un incendie en espace dense et insalubre. Dans le cadre de la mise en œuvre d'une gestion opérationnelle et de commandement, les participants ont aussi appris les notions essentielles sur la fonction de commandant de secours avec l'utilisation des outils graphiques. A l'issue du stage, l'attaché de sécurité intérieure près l'ambassade de France au Congo, Michel Paris, s'est félicité de son bon déroulement. Pour sa part, le général Albert Ngoto a relevé l'importance de cette formation, eu égard aux sollicitations des services de secours pour des interventions

de plus en plus diversifiées en milieu urbain. «Pour rappel, les interventions de nos services de secours pour l'année 2016 se chiffrent à 430 incendies en zone urbaine. Ce chiffre, qui demeure une constance depuis trois ans pour la couverture des secours, montre que le stage de formation pour lequel nous sommes réunis vient à point nommé. Ceci pour faire acquérir des connaissances additionnelles de lutte contre les feux en milieu urbain aux différents acteurs opérationnels que vous êtes», a-t-il déclaré. Pour le nouveau directeur général de la sécurité civile, le travail des sapeurs-pompiers doit être basé sur la prévention et la prévision: «Nous retenons également de ce stage que le



Les experts, invités et participants autour du général Ngoto.

travail du sapeur-pompier se conçoit dans un cycle vertueux dont la règle première est la prévention. Il y a, ensuite, la prévision qui s'appuie sur des plans (plan des localités, plan des zones à risques...)). Remerciant les formateurs, le général Ngoto a rappelé aux participants que les nouvelles connaissances acquises ne doivent pas rester lettre morte. «Ces acquis doivent faire l'objet de restitution dans vos différents milieux de travail, à travers un programme continu de formation. Ayez à cœur et prenez comme bréviaire les riches enseignements prodigués par nos deux experts qui vous ont recommandé de travailler ensemble, en équipe,

dans la gestion des situations et d'opérer un changement dynamique pour cesser d'agir dans l'instant mais de privilégier plutôt l'anticipation. Il vous faut concevoir les choses en termes de conduite du changement», a-t-il fait savoir. Dans le mot du stagiaire, l'adjudant-chef Fernand Ibadji, a sollicité de la hiérarchie la capitalisation des acquis de cette formation afin de donner dans tous les corps des sapeurs-pompiers du Congo la dynamique de gestion des risques d'incendies dans cette nouvelle approche.

Alain-Patrick MASSAMBA

Libres Propos

Le gouvernement devrait veiller à la qualité des dons qui sont faits à l'Etat

La situation socioéconomique que traverse notre cher et beau pays, le Congo, est tellement préoccupante que l'Etat seul ne peut, à ce jour, apporter des solutions idoines aux maux dont souffre la population dans son immense majorité. C'est pourquoi toutes les initiatives allant dans le sens d'une contribution à améliorer les conditions de vie des populations sont vivement saluées. Mais, la situation actuelle ne doit pas être une occasion, pour les partenaires et amis du Congo qui souhaitent contribuer à son développement, de ne pas tenir compte des exigences de base de chaque domaine. Il y a quelques jours, la chaîne de télévision Vox Tv a diffusé un reportage sur la pose de la première pierre, à l'Ecole Mbama de Bacongo, par les représentants de la société M.t.n-Congo, en vue de la réhabilitation de certains bâtiments et la construction d'un nouveau bâtiment de trois salles de classe. C'est une action salutaire. Cependant, on s'étonne d'apprendre que la société M.t.n-Congo livrera, aux autorités compétentes, les bâtiments réhabilités et le nouveau bâtiment construit dans un délai de 21 jours. Plusieurs questions viennent à l'esprit devant pareil délai en matière de construction: - 21 jours de travaux, est-ce une communication marketing ou une réalité? Quelle urgence y a-t-il à vouloir à tout prix finir les travaux sur une telle durée si courte, alors que les élèves seront déjà en vacances? - 21 jours pour faire la fondation, élever les murs, couler le chaînage, dresser la charpente et tous les autres travaux de finition (portes et fenêtres, électrification, peinture...), le code architectural est-il respecté dans pareil délai? La durabilité des ouvrages peut-elle être garantie? Point n'est besoin d'être un spécialiste en bâtiment pour savoir qu'à chaque étape de la construction, il y a un délai minimum à observer avant de passer à une autre étape. Aux autorités chargées des travaux publics, de prendre leurs responsabilités, afin de prévenir d'éventuels sinistres à l'avenir.

Constant ANGOUBOLO-OSSIALA

ANNONCE LEGALE

Création de «3C Metal Middle East FZE Succursale» dans le ressort de Pointe-Noire

Aux termes d'une décision en date du seize janvier deux mille dix-sept de la société 3C Metal Middle East FZE, dont le siège est à Jebel Ali, Dubaï, Emirats Arabes Unies; et ayant fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, le quatorze mars deux mille dix-sept et enregistré à Pointe-Noire en date du vingt-trois mars deux mille dix-sept, il a été décidé l'ouverture en République du Congo d'une succursale dénommée: «3C Metal Middle East FZE».

Monsieur Yannick Damry a été nommé en qualité de représentant de la succursale.

La succursale a été consti-

tuée en date du vingt avril deux mille dix-sept et immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire, sous le N°RCCM CG/PNR/17 B 171. Son siège est sis, 33, rue N'djeba, rond-point du Mess mixte de garnison, camp 31 juillet, Pointe-Noire.

L'objet social de la succursale concerne en l'étude, le contrôle, la supervision et la réalisation de tous travaux de tuyauterie, chaudronnerie et, de façon générale, tous les travaux métalliques.

Pour insertion légale
Ernst & Young
Cabinet Juridique et fiscal

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville / B.P: 1431; Tél.: 22 29413 34/
01 018 12 55/05 736 64 64 / République du Congo

ANNONCE LEGALE

«TRANSPORTATION & LOGISTIC CONSULTING»

En sigle «TLC CONGO SA»

Société Anonyme avec Administrateur Général / Au capital social de F. CFA: Dix Millions (10 000 000) / Siège social: 28, rue Sikou Doumé, Centre-ville, B.P: 1785
RCCM: CG/PNR/08 B 228 / POINTE-NOIRE / REPUBLIQUE DU CONGO

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société «TLC CONGO SA», en date du 20 février 2017, déposé au rang des minutes du Notaire sous-signé, le 15 mai 2017, enregistré à Pointe-Noire, folio 088/124; n° 3651, les actionnaires de ladite société ont décidé de transférer le siège social de la société du 28 rue Sikou Doumé, Boîte postale: 1785, Pointe-Noire, à l'Immeuble Elisabeth, 1er étage, quartier Ndjinji, 3, place rond-point du Port, Boîte postale: 1785, Pointe-Noire, Répu-

blique du Congo.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

FORMALITE LEGALE: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 16 mai 2017, sous le n°17 DA 552.

Fait à Pointe-Noire, le 17 mai 2017.

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire.

OFIS store **DELL**

OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE

DELL OPTIPLER
Ordinateur de bureau reconditionné

IMPRIMANTE MULTIFONCTION
Impression-Photocopie-Scan

150000 F CFA HT

Tél.: 06 600 0000 PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

POTENTIEL
RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour TOTAL CONGO S.A. acteur majeur dans le secteur de distribution de carburants:

INSPECTEUR COMMERCIAL RESEAU

Description du poste:
Rattaché au responsable Réseau, vous aurez la responsabilité d'un secteur d'une dizaine de stations-services et serez en charge de:
- Décliner, animer, développer et contrôler les politiques de TOTAL Congo au Réseau en matière de:
- SFS: boutique, lavage, baie d'entretien, restauration, opérations d'animation et de promotion
- Accueil / Service / Qualité: Top service, Eco Services
- Hygiène / Sécurité / Environnement / Sûreté des biens et des personnes
- Étudier, proposer et négocier les éléments économiques des contrats avec les gérants de stations dans le cadre de leur mise en place, de leur renouvellement ou renégociation annuelle (besoin en fonds de roulement, compte d'exploitation prévisionnel)
- Maîtriser et prévenir les risques financiers en procédant mensuellement au contrôle de la santé financière des stations (situation financière) et à l'analyse des performances économiques et commerciales (compte d'exploitation réel).
- Proposer et mettre en œuvre les plans d'actions nécessaires au développement des ventes et à l'optimisation des résultats.
- Mobiliser les équipes en station sur l'accueil des clients et les objectifs du Réseau
- Contribuer au plan de formation continue de l'ensemble du personnel des stations et à l'animation de la politique de promotion Jeunes Gérants.
- Assurer une veille concurrentielle et sectorielle: identifier et qualifier des prospects éventuels, analyser la concurrence
Ce poste très complet offre ensuite de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe Total à celles et ceux qui démontrent pleinement leur potentiel.

Profil de candidat recherché:
- Niveau Bac+5 impératif (commerce, gestion, ingénieur)
- Avoir envie de faire un métier commercial, au service des clients
- Grand sens du commerce et réelles capacités de négociation/prospection
- Probité morale et intégrité
- Capacité à travailler en équipe et de manière transversale avec les autres directions
- Sens de l'écoute et de la communication, potentiel managérial.
- Capacité organisationnelle, capacité à réagir rapidement aux problèmes et à hiérarchiser les priorités
- Sens de l'analyse et maîtrise des chiffres
- Capacité rédactionnelle (qualité des messages, aisance orale et rédactionnelle)
- Homme / femme de terrain
- Mobilité géographique
- Permis de conduire Catégorie B

Vous souhaitez candidater?
Merci de postuler à l'offre (Lettre de motivation + curriculum vitae) avant le 28 juin 2017 en écrivant à:
POTENTIEL R.H.
E-mail: recrutement@potentielrh.com
<http://www.potentielrh.com>

Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, candidat de la Copar à Kinkala

«L'heure est venue de me mettre au service du Pool»

A quelques semaines des élections législatives, le sentiment qui règne à Kinkala, commune et chef-lieu du Département du Pool, selon un sondage que nous y avons mené, est qu'un très grand nombre de ceux dont nous avons recueilli l'opinion, est véritablement séduit par les projets d'Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, candidat de la Copar (Convention des partis républicains), une plateforme de l'opposition modérée, aux législatives dans la commune de Kinkala. Président du P.r.l (Parti républicain et libéral), coordonnateur de la Copar et actuel ministre de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, dans le gouvernement du Pre-

mier ministre Clément Mouamba, il est perçu à Kinkala, pour certains, comme l'homme de la situation, l'homme qu'il faut. «*Domage qu'un tel homme soit venu si tard à nous... Il nous le fallait depuis longtemps*», a dit une employée de l'Hôpital de Kinkala. Ils éprouvent une grande estime et beaucoup de considérations pour lui, pour l'intérêt constant qu'il porte à leur situation sociale on ne peut plus difficile. Dans l'échiquier politique du Congo depuis plus d'un quart siècle, Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a été vice-président de la Commission économie et finances de la Conférence nationale souveraine (1991), membre du Conseil supérieur de la République (Parlement de Transition 1991-1992), membre du Conseil économique et social

(1997), conseiller municipal de Brazzaville depuis 2002, député de la première circonscription de Poto-Poto à l'Assemblée nationale (2002-2007), candidat à l'élection présidentielle de juillet 2009, sénateur et président de la Commission économie et finances de cette chambre parlementaire (octobre 2011-avril 2016). Aujourd'hui, il voudrait bien mettre sa compétence et son expérience au service de Kinkala, miroir du Département du Pool. Il est candidat du Parti Républicain et Libéral (P.r.l) aux élections législatives dans la circonscription de la commune de Kinkala. Dans l'interview ci-après, le prétendant mandataire de cette circonscription à la représentation nationale.

* *Monsieur le ministre Fylla Saint-Eudes, on est un peu surpris de l'estime considérable des «Kinkalais» à votre personne, alors qu'il semble que vous n'y allez que depuis peu. Comment expliquez-vous ce rapport de cœur?*

** Vous auriez approfondi votre enquête ou sondage d'opinion que vous vous seriez rendu compte que les jeunes, les femmes et les hommes de Kinkala, mes frères, mes sœurs, mes parents, pour tout dire, ne me découvrent pas maintenant. J'ai toujours aimé Kinkala, et je crois le devoir à mon père Michel Rombault Fylla Saint-Eudes et mon oncle Guy Léon Fylla qui, bien qu'étant de l'axe Linzolo, m'ont transmis leur passion pour Kinkala, pour ne pas dire pour le Pool. Ceux qui les ont connus savent bien combien comptait chez eux cet aspect identitaire, au sens positif du terme, bien entendu.

Autrement dit, c'est depuis plusieurs années que je ne passe pas deux semaines sans me rendre à Kinkala, avec des arrêts dans plusieurs villages. Je peux citer Mvouanga, chez l'illustre Jean Malonga, Manouiki, etc. Pour l'exemple, je n'ai pas attendu de postuler à la députation pour y construire une case, et acquérir un appartement. C'est aisément vérifiable. Croyez-moi, je l'ai fait le plus naturellement du monde ; sans calcul. C'est simplement normal que de consacrer un peu de mon temps, et maintenant de ma

modeste compétence et expérience à mon département, comme le fait tout le monde. Peut-être suis-je à l'école du Président. Que dites-vous de l'attachement à leurs villages, de nos compatriotes de la partie septentrionale?

* *Autrement dit, l'opportunisme politique n'y est pour rien?*

** C'est aisément vérifiable, au regard au moins de ce que je viens de vous dire. Non, du tout! Absolument pas. Promenez votre plume et votre micro partout, pour en dire plus. Allez à Makélékélé, à Bacongo, l'autre porte d'entrée du Pool ; prenez l'axe Linzolo où j'ai construit non loin de Nganga Lingolo ; vous en tirerez une seule chose, à savoir mon attachement à mon Département. C'est connu de tout le monde. Nous ne sommes pas nombreux à y être vu régulièrement.

Je vais vous étonner, allez à Poto-Poto, Mougali, Ouenzé, Talangaï, Oueso, Nkayi, Etoumbi, etc. : il arrive que mes amis s'en étonnent. J'y fais ce que je fais, sans tapage, sans rien attendre. La faute sans doute à mon élan de cœur pour les amis, pour les miens, pour les autres, mes semblables. Je crois fermement en effet que chaque cadre congolais qui a à donner, a des devoirs envers son terroir, au moins en raison du sentiment naturel qui le lie à sa communauté première. C'est naturel. Pour répondre à votre question, ma réponse est que je n'ai jamais fait quoi que ce soit par opportunisme. C'est irresponsable. Là aussi, je vous renvoie à ma base naturelle, pour ainsi dire, et je ne sais pas si c'est courant, dans notre aéropage



Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes.

politique, de baser les rapports sur des considérations qui n'ont rien à voir avec l'opportunisme.

* *Pour autant, on aimerait savoir pourquoi le choix de Kinkala et pourquoi pas ailleurs, à Poto-Poto par exemple où vous êtes incontestablement pris pour celui qui vole au secours de tout le monde, notamment dans des situations de maladie, de deuil, etc. Ce n'est un secret pour personne, et on peut vous reconnaître de ne pas voler la réputation.*

** Mon cœur, mon âme, ma conscience m'ont dit que l'heure est venue de me mettre au service du Pool, tant soit peu. Je vous ai dit plus haut que dans mon calendrier ordinaire, depuis plusieurs années, je consacre au moins un jour sur sept à Kinkala. Je m'y sens bien. Grâce à cette gestion du temps que je me suis donné, j'ai découvert l'étendue de la misère de mes parents. Vous en connaissez les raisons.

C'est donc depuis là que j'ai décidé d'être parmi ces populations qui ne

demandent qu'à être assistées, au regard de leur état de chaos total où elles se trouvent. Je pense précisément à la possibilité de réaliser avec ces populations des projets agricoles comme tels, des projets d'élevage, des projets d'apprentissage de métiers...

* *Vous pensez à quoi spécialement quand vous parlez des projets d'apprentissage des métiers?*

** Au-delà des missions de l'exécutif, dans la politique de la formation et de l'emploi, nous pensons aisément, ensemble avec les populations de Kinkala, accompagner l'Etat, dans la faisabilité de petits centres d'apprentissage en couture pour les jeunes filles-mères en priorité. Je pense aux métiers de tôlerie, de maçonnerie, de peinture, de soudure, de menuiserie moderne, bref, tout ce qui entre dans le bâtiment. Ce qui compte, au bout, c'est d'amener la jeunesse à s'occuper, en se prenant en charge.

Autre chose: exploiter les atouts naturels des hommes et femmes du

Pool à savoir, leur aptitude à produire certains aliments. Il s'agit d'imaginer certaines activités agricoles et d'élevage, en vue d'inonder les marchés de Brazzaville. C'est possible, à court terme, avec la banane par exemple. La proximité avec le plus grand marché d'écoulement qui est le marché Total, c'est plus qu'un atout. Les ceintures maraichères, par exemple, en témoignent. Faire du Pool un vaste champ de fruits est un projet réalisable et porteur d'emploi. Boko et ses environs en apportent la démonstration. Ce n'est pas une fiction, le génie du Pool en ces matières est connu.

* *C'est bien de construire de grands projets à long terme. Pour l'instant, il s'agit d'apporter un peu de vie aux nombreux déplacés entassés à Kinkala. C'est là l'urgence. Et qu'y faites-vous?*

** Je crois pouvoir dire qu'à cause de la situation dramatique des déplacés/réfugiés dont vous parlez, j'ai modifié mon calendrier de séjour à Kinkala, question d'être plus près d'eux, d'être à leur écoute, d'échanger avec eux, et de leur apporter un peu de vie comme vous dites. Il arrive que j'aile à Kinkala deux fois par semaine. J'y passe jusqu'à trois jours, malgré mes lourdes tâches au niveau de l'Etat. Mon action à leur endroit est connue. Je ne le crie pas sur les toits de la Basilique Sainte-Anne du Congo, moins encore sur ceux de l'Eglise Saint-Pierre Claver. Car ce qu'on donne avec le cœur, ce qu'on donne à soi-même, aux siens, n'a pas besoin de couverture médiatique. Sur ce point de propagande honteuse, je rejoins

amplement la mesure du Président du Conseil Supérieur de la Liberté de Communication d'en interdire l'exploitation à des fins politiques personnelles. Ce n'est pas sérieux.

* *Votre mot de fin, si vous en avez un?*

** Si j'en avais un, je ne le considérerais pas comme un mot de la fin, au contraire, il serait un mot d'ouverture, d'espoir... En tous les cas, je veux servir mon département le Pool. Après tout, n'est-ce pas un devoir pour ceux qui ont un peu de moyens de soulager tant soit peu ceux qui sont dans la plus grande précarité ! Quel cœur faut-il avoir pour être insensible à la souffrance des siens, des amis?

J'ai choisi Kinkala, le cœur du Département du Pool, pour porter le flambeau de l'espoir. Car, il n'y a pas de raison de désespérer. La tempête passera. J'y crois.

Mieux représenter Kinkala, donc le Pool, à l'Assemblée Nationale m'est plus qu'une préoccupation, un devoir. Je suis convaincu que l'heure est révolue pour le choix des étiquettes, des partis rien que pour les partis, des noms, et de ne rien recevoir en retour, ou suffisamment du mandataire (de l'élu). J'appartiens à l'école qui pense qu'un député a, avant tout, des obligations envers ses électeurs, ses mandants. Postuler à l'hémicycle, c'est prendre implicitement l'engagement de défendre les intérêts de ceux de la nation toute entière.

ANNONCES EY Congo

OFFRE DE FORMATION

Sur le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière

- Comprendre les réformes introduites dans l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information;
- Se familiariser avec les nouvelles dispositions comptables;
- Préparer le passage au SYSCOHADA révisé à la date du 1^{er} janvier 2018;
- Etablir et présenter des états financiers annuels conformes au SYSCOHADA révisé.

Pointe-Noire: les 27 et 28 juin 2017 à l'hôtel le Gilbert's (Azur)
 Brazzaville: les 4 et 5 juillet 2017 à l'hôtel GHS (Rond-point la Coupole)
 Horaires: de 08h30 à 17h30 (avec 02 pauses cafés)
 Tarif: 356.700 TTC/personne
 Inscriptions: ey.brazzaville@cg.ey.com
ey.pointenoire@cg.ey.com



Ernst & Young
 Brazzaville
 Immeuble des MUCODEC
 3^e étage
 Bd. Denis Sassou Nguesso
 BP. 84 Brazzaville
 Congo

FFA Juridique & Fiscal
 Pointe-Noire
 Tour Miroir
 Avenue Moe Kaat Matou
 3^e & 4^e étage-Entré B
 BP. 5974 Pointe-Noire
 Congo

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBIC
 DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
 DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES
 INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DOMANIALE

N° 084/17/MFBPP/DGID/DEFFD/DDID-DCHPF-B

INSERTION LEGALE L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo-Brazzaville

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° de Réquisitions	Références cadastrales	Quartiers	Arrondis/ Districts	Requérants
01	N° 3891 du 19/04/17	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 603,46 m2	Kombé	Madibou	MASSAMBA Juvic Alfred
02	N° 3831 du 14/02/17	Section C3, bloc-, Pile 10, Sup. 270,00 m2	629, avenue Nganga Antoine	Makélékélé	NZINGOULA Prosper
03	N° 3822 du 06/02/17	Section-, bloc 2, Pile 9, Sup. 737,64 m2	Terre Kombé (qtier Mbimboulou)	Madibou	MOUTOMBO Paulette Pulchérie et enfants MASSENGO Grâce, MABOUSSO
04	N° 3883 du 05/04/17	Section B2, bloc 190, Pile 16, Sup. 351,39 m2	9, rue Loualou (quartier diata)	Makélékélé	BATAMIO Noël et Enfants BATAMIO: Edith, Avenir Patrick, Ben, Christ Gloire et Merveille
05	N° 3926 du 31/05/17	Section-, bloc-, Parcelle 5, Sup. 764,35 m2	10, rue Nzamba Prosper	Madibou	Danielle
06	N° 3920 du 26/05/17	Section AE, bloc 33, Pile 4, Sup. 664,10 m2	Quartier Mansimou	Madibou	LOUBIENGA Simone
07	N° 3927 du 31/05/17	Section G, bloc 1, Pile 12, Sup. 268,86 m2	5 bis, rue Balou Constant	Baongo	BASSEKA MINGUI Caroline
08	N° 3866 du 16/03/17	Section-, bloc-, Pile -, Sup. 400,00 m2	Kombé	Madibou	MOUANKIE Jean Bertin
09	N° 3629 du 09/11/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 3828,47 m2	Rue Banzouzi Victor	Madibou	KIYINDOU Blaise Patrick
10	N° 2758 du 22/07/15	Section-, bloc-, Pile 8, Sup. 500,00 m2	Rue Moutaleno Albert	Madibou	MASSENGO Armand Didier
11	N° 3504 du 09/08/16	Section AR, bloc-, Pile 1, Sup. 590,55 m2	26 bis, rue Moussounda Jean Pierre (Mayanga)	Madibou	MABONZO MASSOULA M'BAMBAKANI Seldes
12	N° 3936 du 07/06/17	Section F, bloc 54, Pile 01, Sup. 210,06 m2	88, rue Berlioz	Baongo	DIABANKOUEZI Wilfrid
13	N° 3929 du 1er/06/17	Section C3, bloc 118, Pile 07, Sup. 289,68 m2	87, rue Mbama	Makélékélé	DIABANKOUEZI Wilfrid
14	N° 3898 du 02/05/17	Section AS, bloc 280, Pile 3, Sup. 511,87 m2	3, avenue Cardinal Emile Biayenda (Mayanga)	Madibou	NIAKISSA née KOLELAS NTOMBO Irma Euphrasie
15	N° 14239 du 06/05/16	Section G, bloc 123, Pile 2, Sup. 402,32 m2	253, rue Mbama (quartier case de Gaulle)	Baongo	BASSINGA MPOKASON Joseline Arline
16	N° 3893 du 25/04/17	Section-, bloc-, Piles 1-22, Sup. 637,82 m2	2-4, rue Mouanza Nkaya (quartier Itsali)	Mfilou	ZHAO-HUI
17	N° 3801 du 26/01/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 776,95 m2	Kombé	Madibou	Eglise Evangélique du Congo (Paroisse Mayangui)
18	N° 3907 du 08/05/17	Section C3, bloc 2, Pile 21, Sup. 304,11 m2	1720, rue Ngali Pascal	Makélékélé	BANTSIMBA née SABOUB Léa Bertille
19	N° 3897 du 29/04/17	Section G, bloc 111, Pile 5, Sup. 344,52 m2	Rue Augereau	Baongo	LEHO Dorothée
20	N° 3820 du 06/02/17	Section-, bloc-, Pile 3, Sup. 500,00 m2	Rue Nkoyi (qtier Mbimboulou) terre kombé	Madibou	GUILPAIN Jean-Baptiste Serge Henry
21	N° 3751 du 30/12/16	Section-, bloc-, Piles 1-6, Sup. 800,00 m2	Kintsana	Madibou	NTELL-SMAHN-MBEMBA Lionel Harvey
22	N° 3648 du 21/11/16	Section AP2, bloc 101, Pile 21, Sup. 199,04 m2	74, rue Ngovoli (quartier Ngambio)	Mfilou	NZELOONA Bertin
23	N° 3647 du 21/11/16	Section AP2, bloc 101, Pile 22, Sup. 162,71 m2	74 bis, rue Ngovoli (quartier Ngambio)	Mfilou	KIKOUNOU Henriette
24	N° 3769 du 30/12/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 4.000,00 m2	Village Lifoula, Sous-préfecture d'Ignié	Pool	MAKOUBOU Génévieve
25	N° 3767 du 30/12/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 2.400 m2	Village Lifoula, Sous-préfecture d'Ignié	Pool	BONZENE Raymond
26	N° 3536 du 1er/09/16	Section CJ, bloc-, Pile 2, Sup. 384,01 m2	Makabandilou	Djiri	ESSONGO Marius Jean De Dieu
27	N° 3537 du 1er/09/16	Section BD, bloc-, Piles 2-3, Sup. 718,44 m2	Rue non dénommée (quartier 903 Matari)	Djiri	ELENGA Philippe
28	N° 3901 du 02/05/17	Section AD4, bloc 21, Pile 21, Sup. 395,37 m2	6, rue Nganga Dominique (quartier Mafouta)	Madibou	ELENGA Philippe
29	N° 1222 du 03/05/12	Section BJ, bloc-, Pile 5, Sup. 427,91 m2	7, rue Bitsikou Chancel (quartier Mbouono)	Madibou	Mme LOKO née TARBAEVA Olga
30	N° 3451 du 15/07/16	Section A2, bloc 49, Pile 4, Sup. 263,08 m2	26, rue Samba Félix (Météo)	Makélékélé	BONAZABA BITSIKOU Bronchineve Chancel
31	N° 3456 du 22/07/16	Section BI, bloc 88, Pile 8, Sup. 427,51 m2	Avenue Sébastien (Mafouta)	Madibou	BATANTOU Jean Claude
32	N° 3895 du 28/04/17	Section AP, bloc 21, Pile 05, Sup. 330,42 m2	16, rue Ngouéni (quartier Indzouli)	Mfilou	NTANDOU Théophile
33	N° 3696 du 20/12/16	Section-, bloc-, Pile 1, Sup. 1.600,00 m2	Kintélé (sous-préfecture d'Ignié)	Pool	MANENGA BIYOU DI Reagan Ardèche
34	N° 16012 du 24/01/17	Section AN2, bloc 7, Pile 3, Sup. 325,05 m2	Route Mayama	Mfilou	GANDA-BABE Nadia Jibel
35	N° 1574 du 04/02/13	Section AR, bloc-, Piles 11 et 12, Sup. 800,00 m2	20-22, avenue Arsène Nkéké et B. Nkouka	Madibou	YINDOULA Albert
36	N° 3881 du 04/04/17	Section A, bloc 133, Pile 1, Sup. 796,60 m2	N° A 19, Baongo Moderne	Makélékélé	GOMA Jean Christian
37	N° 3403 du 22/06/16	Section-, bloc-, Pile 2, Sup. 740,00 m2	Kombé	Madibou	MIBONDO Martine
38	N° 3752 du 30/12/16	Section B2, bloc 192, Pile 9, Sup. 369,00 m2	18, rue Bouayoka (quartier diata)	Makélékélé	NKASSA-KALOUVOUTOUAMIATA Oscar Elliot
39	N° 2790 du 28/07/15	Section E, bloc 10, Pile 3, Sup. 284,13 m2	Quartier la glacière	Baongo	OSSETE BOUNA Antoinette
40	N° 3486 du 29/07/16	Section AJ, bloc 91, Pile 07, Sup. 379,73 m2	25, avenue Emile Biayenda (Kinsoundi)	Makélékélé	DOUKAGA-MAKOUKA
41	N° 3878 du 30/03/17	Section AR1, bloc-, Pile 10, Sup. 397,70 m2	Bantsimba Bruno (quartier Mayanga)	Makélékélé	MATSIMA MAYEMBO Bob Hermann
42	N° 3327 du 26/04/16	Section-, bloc-, Pile-, Sup. 4.000,00 m2	Village Gombo (sous-préfecture de Mbandza-Ndounga)	Madibou	TELA-GANGA Florent
				Pool	DIABY Moukhtar

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 23 Juin 2017

Pour l'insertion légale
 Brigitte OKOLA
 Inspecteur Principal des Impôts

Paroisse Ndonga Marie de Mfilou (Archidiocèse de Brazzaville)

Mgr Anatole Milandou a présidé le jubilé d'or et confirmé 345 catéchumènes

La paroisse Ndonga Marie de Mfilou, dans l'archidiocèse de Brazzaville, a célébré les 50 ans de sa fondation, lors d'une messe solennelle présidée par l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, dimanche 18 juin 2017, en la fête du Saint Sacrement (Corps et Sang du Christ), au cours de laquelle il a également conféré le sacrement de confirmation à 345 catéchumènes venus de cinq paroisses (Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage, Saint Jean Apôtre de Kinsoundi, Ndonga-Mpungu, Ndonga-Marie et Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Kingouari).

1967-2017, il y a 50 ans que fut fondée la paroisse Ndonga-Marie par le père Auguste Durand, missionnaire spiritain d'heureuse mémoire. Pour commémorer cet événement, Mgr Anatole Milandou y a célébré une messe solennelle qui a eu lieu à l'esplanade de l'église jubilaire. Quinze prêtres étaient autour de lui parmi lesquels le vicaire général, l'abbé Léonard Milongo, fils de ladite paroisse, les prêtres œuvrant actuellement dans cette paroisse, les anciens curés et les prêtres originaires de cette paroisse, ceux ayant accompagné les confirmés et d'autres qui ont été invités.

Dans la foule, il y avait des religieux et religieuses de diverses congrégations, des personnalités au nombre desquelles le député Philibert Malonga, le conseiller culturel de l'administrateur-maire de Mfilou, le commissaire de police de l'arrondissement, etc. La messe était animée par les deux chorales fusionnées (Les Messagers du Seigneur et Père Durand), et la Schola populaire paroissiale. L'ambiance était à la fête, comme on peut l'imaginer.

Les festivités marquant le 50^{ème} anniversaire de la paroisse Ndonga Marie de Mfilou ont débuté, la veille, samedi 17 juin 2017, avec une messe au cours de laquelle 19 couples ont reçu le sacrement de mariage, suivant le rite de Cana, après avoir suivi une formation administrée par un couple du mouvement chrétien, nommé Claudine Noëlle et Moïse Moudihou. A la messe du dimanche 18 juin, c'est l'abbé Belvy



Abbé Raymond Nzongi.



La façade principale de l'église Ndonga Marie de Mfilou.

Delphane Diandaga, vicaire paroissial, qui a prononcé le mot de bienvenue à l'endroit de l'archevêque de Brazzaville et toute la communauté paroissiale rassemblée en cette heureuse et solennelle circonstance. Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a demandé à



Mgr Anatole Milandou et l'abbé Léonard Milongo conférant la confirmation.

la communauté paroissiale, d'être en communion avec les chrétiens de Madibou, où, au même moment, le nonce apostolique, Mgr Francisco Escalante Molina, était en train de conférer le sacrement de confirmation. C'est pourquoi l'abbé Adrien Bantantou, curé de la paroisse Saint-Paul de Madibou et fils de Ndonga Marie n'était pas à la messe du cinquantenaire de sa paroisse d'origine.

le tour revient à la paroisse Ndonga Marie de fêter son jubilé d'or», a-t-il affirmé.

A la fin de la messe, l'abbé Raymond Nzongi, curé de la paroisse jubilaire, a prononcé le mot de remerciements à l'endroit de l'archevêque, les prêtres et de toute la communauté chrétienne qui s'est mobilisée pour cet événement. Il a retracé les grands moments de l'histoire de cette paroisse, en nommant les pasteurs qui s'y sont succédés au cours de ces 50 dernières années, leur rendant ainsi hommage pour l'œuvre pastorale accomplie. Intervenant en dernier ressort, Mgr Anatole Milandou après avoir remercié les participants à la messe, a rappelé qu'il a été témoin de l'érection de cette paroisse jubilaire, en tant que séminariste. «J'ai vu le père Auguste Durand défricher ce terrain qui abritera, plus tard, la paroisse Ndonga Marie. J'étais encore séminariste», a-t-il dit.

Gislain Wilfrid BOUMBA et Juvet Pierre NGOUONO

Dans cet élan, l'archevêque de Brazzaville a rappelé que le dimanche 16 avril dernier, en la fête de Pâques, il était à la paroisse Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans, pour y commémorer le 50^{ème} anniversaire de la fondation de cette paroisse. «Aujourd'hui,

Cette semaine au Vatican

Tribulations et persécutions font partie de l'œuvre d'évangélisation

Après les avoir choisis et envoyés en mission, le Christ a instruit et préparé ses disciples aux épreuves et aux persécutions sur la voie de l'évangélisation. Le Pape François l'a dit dimanche au cours de la prière de l'Angelus, sur la Place Saint-Pierre. Le chrétien, a-t-il poursuivi, «est appelé à conformer sa vie à celle du Christ, qui a été persécuté par les hommes, a connu le rejet, l'abandon et la mort sur la Croix. Il n'existe pas de mission chrétienne à l'enseigne de la tranquillité: les difficultés et les tribulations font partie de l'œuvre d'évangélisation et nous, nous sommes appelés à trouver en elles l'occasion de vérifier l'authenticité de notre foi et de notre rapport à Jésus», a souligné le Saint-Père. Le Pape a reçu en audience samedi au Vatican trente religieux



Une attitude caractéristique du Pape François face aux pèlerins Place Saint-Pierre.

de la Congrégation de la Résurrection de Notre Seigneur Jésus Christ, réunis à Rome pour leur chapitre général. «Ne soyez pas des hommes nostalgiques mais des hommes qui, poussés par la foi, annoncent la venue de l'aube en pleine nuit». La nostalgie d'un passé qui a pu porter des fruits et de nombreuses vocations religieuses «ne doit pas empêcher de voir la vie que le Seigneur fait germer autour de vous aujourd'hui», a rappelé le Pape aux membres de cet institut masculin fondé en 1836 en France par le missionnaire polonais Bodgan Janski, apôtre des émigrés polonais durant le XIX^e siècle, et qui compte aujourd'hui un peu plus de 300 prêtres dans 55 maisons religieuses à travers le monde.

Au cours d'une de ses messes matinales dans la chapelle de la Maison Sainte Marthe où il habite, au Vatican, le Pape a rappelé qu'un pasteur doit être passionné, il doit savoir discerner et doit aussi savoir dénoncer le mal. «Le Bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis», a dit le Pape. C'est cela «que nous appelons le «zèle apostolique». On ne peut pas être un vrai pasteur sans ce feu de l'intérieur», a indiqué le Saint-Père. Durant la semaine aussi, le Pape a rencontré une centaine de membres de la Roaco, la Réunion des œuvres d'aide aux Eglises orientales, venus à Rome pour leur 90^e session plénière. Cet organisme soutient les Eglises présentes sur les territoires d'Europe de l'Est et du Moyen-Orient placés sous la responsabilité de la Congrégation pour les Eglises orientales, un dicastère qui célèbre cette année son centenaire. «Les Eglises orientales ont souvent été frappées par de terribles vagues de persécutions et de tourments, que ce soit en Europe de l'Est ou au Moyen-Orient. De fortes émigrations en ont affaibli la présence dans les territoires où elles avaient fleuri depuis des siècles. Maintenant, grâce à Dieu, certaines d'entre elles sont retournées à la liberté après la douloureuse période des régimes totalitaires, mais d'autres, particulièrement en Syrie, en Irak et en Egypte, voient leurs enfants souffrir à cause de la persistance des guerres et des violences insensées perpétrées par le terrorisme fondamentaliste», a-t-il relevé au cours de cette audience.

Enfin, durant la semaine, le Saint-Siège a présenté un programme d'aide du Pape François au Soudan du Sud. Intitulée «Le Pape pour le Soudan du Sud», l'initiative du Saint-Père vise à «soutenir et encourager l'œuvre des différentes congrégations religieuses et organismes d'aide internationale qui sont présents sur le territoire et qui se dévouent infatigablement à secourir la population et à promouvoir le processus de développement et de paix», a expliqué le cardinal Peter Kodwo Appiah Turkson, préfet du Dicastère pour le Service du développement humain intégral.

Albert S. MIANZOUKOUTA (Correspondant au Vatican)

Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire

Sr Berg Carmella Rovianne Bassissa a fait sa première profession religieuse

Fondée par Mgr Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville, d'heureuse mémoire, la Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire s'est élargie après les vœux temporaires de Sr Berg Carmella Rovianne Bassissa, lors d'une messe, célébrée par l'archevêque, Mgr Anatole Milandou, samedi 17 juin 2017, en l'église Notre-Dame du Rosaire de Baongo. Concélébrée par huit prêtres parmi lesquels les abbés Ulysse Mpendi Mouandza, vicaire paroissial, Jean-Bruno Ntsiéti, responsable du Foyer de charité de Brazzaville et prédicateur de la retraite de la professe, Sébastien Zoubakéla, aumônier diocésain du Renouveau charismatique, etc, cette messe était animée par la chorale Mgr Théophile Mbemba de la paroisse Saint-Michel de Nganguoni.

C'est Sr Adolphine Sankanda, maîtresse des novices, qui a procédé à l'appel de la candidate, avant que ne s'amorce le dialogue entre l'archevêque et la professe. Sr Berg Carmella Rovianne Bassissa a émis ses vœux temporaires dans la Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire, devant sa supérieure, Sr Jacqueline Moundélé. Dans l'assistance, il y avait plusieurs religieux et

religieuses de diverses congrégations ainsi que des fidèles laïcs parmi lesquels les parents, amies et connaissances de la professe. Dans son homélie, l'archevêque de Brazzaville a évoqué la spécificité de l'appel reçu de Dieu pour le servir. Il a félicité la professe d'avoir tout quitté, afin d'être au service du Seigneur. Dans cet élan, il a remercié les parents d'avoir permis l'éclosion de la voca-



L'archevêque de Brazzaville et les parents posant avec l'élue du jour.

tion religieuse de leur fille, Sr Bassissa. Paraphrasant le Pape François, Mgr Milandou a relevé la pénurie des vocations religieuses féminines, alors que les vocations sacerdotales masculines continuent d'éclore. Sur le même registre, le prélat a vanté l'œuvre de Mgr Théophile Mbemba, qui a eu l'intuition de fonder la Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire, au sein de laquelle Sr Carmella émet

ses premiers vœux en religion, à la suite de son aînée Sr Marie Angèle Kongo-Nzoumba, fille également de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Baongo. Après ses vœux, Sr Berg Carmella a reçu les signes distinctifs de son appartenance à ladite congrégation, le tout couronné par le baiser de paix avec le célébrant, les concélébrants, la supérieure générale de la congrégation, ses parents et ses consœurs de la congré-



Sr Berg Carmella Rovianne Bassissa.

gation. Après le mot de remerciements de l'élue du jour, et celui de la supérieure générale de la congrégation à l'honneur, l'archevêque de Brazzaville, après avoir remercié les participants à la messe, a réitéré sa mise en garde à l'endroit des parents qui constituent un frein à l'éclosion des vocations de leurs filles. Au contraire, ils doivent faciliter la manifestation de l'appel reçu par leurs filles pour être et demeurer au service de Dieu.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville / B.P.: 1431;
Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64 / République du Congo

ANNONCE LEGALE «CHIMAGRO-SARL»

Société A Responsabilité Limitée / Au Capital de F. CFA: Neuf Millions Neuf Cent Mille (9 900 000) / Siège social: Quartier Vindoulou, Route Nationale n° 1, Boîte postale 4418
RCCM: CG/PNR/11 B 2181 / POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, tenue en date à Pointe-Noire, du 8 juin 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 13 juin 2017, enregistré à Pointe-Noire, le 14 juin 2017, folio 107/11, n° 4437; les associés de la société «CHIMAGRO-SARL» ont pris les résolutions suivantes:

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
- Quitus au gérant pour son

rapport de gestion;
- Pouvoirs.

Le dépôt légal du Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n° 17 DA 671 du 14 juin 2017, conformément à la législation en vigueur.

*Fait à Pointe-Noire,
le 21 juin 2017.*

Pour mention et avis,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-
GNANGAISE,
Notaire**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville / B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/
05 736 64 64 / République du Congo

ANNONCE LEGALE «FACAR-CONGO SAU»

Société Anonyme avec Administrateur Général au Capital de F. CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège social : Avenue Moe Vangoula, Centre-Ville / Vers les CEG Les Trois Glorieuses
RCCM: 10 B 1366 / Pointe-Noire, République du Congo

1-Aux termes des Procès-verbaux des réunions de l'Administrateur Général et de l'Actionnaire Unique de la société «FACAR CONGO SAU», tenues en date à Pointe-Noire du 15 mai 2017, déposés au rang des minutes du Notaire soussigné, le 13 juin 2017, enregistrés à Pointe-Noire le 14 juin 2017, Folio 107/5, n° 4431; les résolutions suivantes ont été prises:

- * Décisions de l'Administrateur Général:
 - Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
 - Lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes;
 - Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
 - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
 - Convocation de la réunion de l'Actionnaire Unique;
 - Pouvoirs et formalités.

* Décisions de l'Actionnaire Unique:

- Lecture du rapport de gestion de l'Administrateur Général et des rapports du Commissaire aux comptes;
- Approbation de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
- Quitus à l'Administrateur Général et aux Commissaires aux Comptes;
- Affectation du résultat de l'exercice;
- Pouvoirs et formalités.

Le dépôt des Procès-verbaux a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la législation en vigueur, le 14 juin 2017.

Fait à Pointe-Noire, le 20 juin 2017

Pour mention et avis,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville / B.P.: 1431;
Tél.: 22 29413 34/05 736 64 64 / République du Congo

ANNONCE LEGALE «SIM PARTNERS-SARL»

Société A Responsabilité Limitée au Capital de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social : 143, Avenue Stéphane TCHITCHELLE, Centre-ville / RCCM: 11 B 2615
POINTE-NOIRE / REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue en date à Pointe-Noire du 26 avril 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 6 juin 2017, enregistré à Pointe-Noire, à la même date, folio 101/18, n° 4253; Les associés de la «SIM PARTNERS-SARL» ont pris les résolutions suivantes:

- Agrément de transmission des parts sociales pour cause de décès;
- Agrément de cessions des parts sociales ;
- Modification corrélative des articles 6 & 7;

- Nomination de la gérante;
- Mise en harmonie des statuts à l'Acte Uniforme OHADA.

Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 8 juin 2017, conformément à la législation en vigueur.

*Fait à Pointe-Noire,
le 14 juin 2017.*

Pour mention et avis,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-
GNANGAISE,
Notaire**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville / B.P.: 1431, Tél: 22 294.13.34/
05 736.64.64 / République du Congo

INSERTION LEGALE «UNIVERS TRADING» SARL

Société à Responsabilité Limitée au capital social de FRANCS CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social : 349, Avenue Jean Félix TCHICAYA / Arrondissement 1, Emery Patrice LUMUMBA, Centre-ville, Boîte postale: 300 / RCCM: CG/PNR/15 B 560
Pointe-Noire - République du Congo

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «UNIVERS TRADING CONGO» SARL, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 31 mai 2017 et enregistré à Pointe-Noire le 02 juin 2017, folio 100/4, n° 4222: les associés de ladite société ont procédé à l'extension de l'objet social aux activités suivantes: Catering, Construction métallique et Maintenance.

- Suite à cette extension, l'article 2 des statuts a été modifié ainsi qu'il suit: «Article 2: Objet social
La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Supports de communication et Événementiel ;
 - Fournitures et consommables informatiques et bureautiques ;
 - Décoration d'intérieur;
 - Gestion immobilière ;
 - Entretien de bâtiments ;
 - Mise à disposition de personnel ;

- Import-Export;
- Catering;
- Construction métallique ;
- Maintenance.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes».

DEPOT LEGAL: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 06 juin 2017, sous le no 17 DA 633.

Fait à Pointe-Noire, le 08 juin 2017.

Pour avis et mention,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire**

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Malgré des incidents à Linzolo et à Brazzaville, les candidats au B.e.p.c ont bien composé

Les épreuves écrites du B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle) session de juin 2017 ont officiellement démarrées, mardi 20 et se sont achevées le 23 juin dernier, dans tout le pays. A Brazzaville, le coup d'envoi a été donné au lycée Savorgnan De Brazza, dans l'arrondissement 2 Bacongo, par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, qui a sillonné ensuite les centres du 31 juillet 1968, à Mpila; de Pierre Ntsiété, à Ouenzé, et de Thomas Sankara, à Djiri.

Cette première journée a été émaillée, toutefois, de deux incidents: l'incursion dans les premières heures de la matinée des ninjas nsiloulous à Linzolo, dans le département du Pool où ils envisageaient emporter les malles contenant les épreuves, pour perturber l'examen, et l'existence de faux surveillants au centre Thomas Sankara, à Djiri, le neuvième arrondissement de la ville capitale. Parlant de la situation qui a prévalu à Linzolo, Anatole Collinet Makosso a souligné que la situation a été rapidement maîtrisée, et les 160 candidats et 50 candidats libres de ce centre ont été transférés à Nganga-Lingolo, pour certains, et à Brazzaville, pour d'autres. «Dans les centres du Pool les épreuves se déroulent normalement. Nous avons eu quelques difficultés pour le centre de Linzolo. Et ce matin vers 6 heures, nous avons reçu un appel de nos collaborateurs qui étaient là-bas, qui ont été dérangés par une incursion des ninjas qui ont semé la panique dans la localité. Ils ont voulu s'emparer des

malles des examens parce qu'ils ne voulaient pas que les examens se déroulent à Linzolo. Et lorsqu'à 6 heures, nous avons eu cette information, nous avons déployé tout le dispositif sécuritaire, les services de défense et de sécurité basés au niveau du département du Pool. Ils se sont mis à l'ouvrage et ont réussi à repousser ces assaillants jusqu'à récupérer ces malles là où ils étaient mis en sécurité. A l'heure où je vous parle, plusieurs élèves ont pu être exfiltrés, ainsi que certains membres du jury, ils se retrouvent déjà pour certains à Nganga Lingolo et d'autres à Brazzaville. Vous pouvez être rassurés au regard des informations reçues, la situation de Linzolo a été maîtrisée très rapidement. Et, nous espérons qu'il en sera ainsi jusqu'à la fin des épreuves», a-t-il confié. Quant à l'incident survenu au centre Thomas Sankara, le ministre Makosso a été surpris de constater la présence d'un groupe d'enseignants retenu pour la surveillance mais écartés par les chefs du centre, semble-t-il, au motif qu'ils sont arrivés



Anatole Collinet Makosso dans une salle d'un centre d'examen.

en retard au centre; ce qui n'était pas le cas. Par contre, certains surveillants démasqués étaient munis des convocations falsifiées. Et, le ministre de dire à propos: «le plus long voyage commence par le premier pas et celui-ci est relativement maîtrisé. Nous avons foi que le reste des épreuves se déroulera dans les mêmes conditions de quiétude, de discipline et de rigueur. Malgré ces incidents, a-t-il souligné, tout a été rattrapé et mis en ordre». «Le ventre mou nous semblait être la surveillance pendant le Baccalauréat. Et, il nous a fallu faire ce travail de contrôle, de vérification pour nous assurer que tous les surveillants qui sont dans les salles avaient bien qualité et mandat pour y être. Généralement ce sont ces surveillants improvisés qui favorisent la fraude notamment dans les salles d'exa-

men», a-t-il conclu, avant de signaler qu'au centre Thomas Sankara, un jeune a été arrêté par la police parce qu'il composait à la place d'un candidat. Soulignons que cette session du B.e.p.c a enregistré 114.006 candidats, 99.048 officiels et 14.908 libres répartis dans 361 centres, dont 88, à Brazzaville; 73, à Pointe-Noire et 200 dans les autres départements du Pays.

Alain-Patrick MASSAMBA

I.n.s (Institut national de la statistique)

Le budget exercice 2017 arrêté à plus de 4 milliards de F.Cfa

Sous les auspices de son président, Rufin Bidounga, le comité du directeur de l'I.n.s a tenu lundi 19 juin 2017, dans la salle de banquet de la présidence, sa session ordinaire. Au cours de celle-ci, divers documents de travail ont été examinés et adoptés ainsi que le budget exercice 2017 arrêté à plus de 4 milliards de F.Cfa.



Des membres du comité de direction à la réunion.

Outre l'examen et l'adoption des divers documents, dont le rapport d'activité 2016, le programme d'activité de l'an 2017 et le budget exercice 2017, la session du comité de direction de l'I.n.s a eu aussi pour objectif de proposer des solutions aux problèmes rencontrés. Evoquant ces derniers, Rufin Bidounga a déclaré: «Les difficultés que nous rencontrons, aujourd'hui, quant au financement des activités de l'I.n.s sont liées au fait que nous avons quelques soucis par rapport aux finances publiques et nous espérons toutefois qu'avec l'assistance de toutes les autorités de notre pays et les partenaires financiers, nous pourrions arriver à faire adopter la stratégie nationale au développement de la statistique, par le conseil des ministres et en faire une mise en route avec tous nos partenaires au développement». Il a lancé, à cette occasion, un cri de cœur aux autorités pour la construction d'un siège. «Les autorités doivent permettre à l'I.n.s de disposer d'un local, pour que les statistiques soient, effectivement, traitées correctement, et appréciées quant à la qualité et la fiabilité des données qui seront produites. Aux usagers de la statistique dans notre pays, je demande à ce que la loi statistique soit, effectivement, respectée, car l'I.n.s est le seul organe opérationnel et habilité à produire les statistiques officielles de notre pays.»

Notons qu'aucune statistique ne peut être produite sans le visa de l'I.n.s et du Ministère habilité.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Tribunal de Grande Instance de Djambala: affaire de trois présumés braconniers

Une audience sous peu pour le verdict

Arrêtés en flagrant délit de détention de plusieurs produits fauniques le 22 mai 2017, à Djambala, dans le département des Plateaux, Bertrand Ngomene, Nazaire Kinzele et Marien Gnouroubia seront, de nouveau, devant les juges du Tribunal de Grande Instance de cette localité. Après l'audience du 31 mai dernier. Pour constitution de partie civile, plaidoirie et réquisition du ministère public au cours d'une audience prévue, mercredi 28 juin 2017 et, dont le verdict est vivement attendu.

Ces trois présumés braconniers sont poursuivis, en effet, pour détention et



Une vue du butin saisi.

tentative de commercialisation illégale des trophées (peaux de panthère, queues d'éléphants, crâne de gorille, main d'un bébé gorille et plumes des perroquets gris du Gabon) d'espèces animales sauvages intégralement et partiellement protégées. L'audience du mercredi 28 juin prochain est la suite logique de celle du 31 mai dernier, au cours de laquelle ces trois présumés avaient reconnu les faits à eux reprochés, avant de solliciter des juges une liberté provisoire. Une sollicitation rejetée par les magistrats en charge du dossier puisque dépourvue de tout fondement juridique, au regard de la gravité des faits. «L'importation; l'exportation; la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées; ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux-et-Forêts; pour les besoins de la recherche scientifique», stipule l'article 27 de la loi du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées.

Signalons que ce coup de filet de la gendarmerie nationale et services habilités a démasqué, dans ce département, un grand réseau constitué de trois personnes, dont un vendeur des produits de faune, faisant l'interface entre les acheteurs et les deux autres qui seraient des braconniers fournissant des produits. Une façon de faire qui, si l'on n'y prend garde, détruirait les populations animales sauvages déjà menacées d'extinction et, mettrait en péril l'avenir faunique de tout un pays.

Rappelons que ces présumés délinquants fauniques ont été arrêtés grâce aux efforts conjoints de la Gendarmerie nationale, de la direction département du Ministère de l'économie forestière et du Palf (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage), qui alerte, en temps réel, les services habilités, en mettant à leur disposition des informations.

Viclaire MALONGA

C.p.d.h.l.c.t (Consortium panafricain des droits de l'homme et de lutte contre la toxicomanie)

Renforcer les capacités professionnelles des agents de l'ordre et du personnel pénitentiaire

Le C.p.d.h.l.c.t (Consortium panafricain des droits de l'homme et de lutte contre la toxicomanie) a organisé lundi 12 juin 2017, grâce à l'appui financier de l'U.e (Union européenne), un atelier de formation à l'endroit des officiers de police judiciaire, de la gendarmerie et du personnel pénitentiaire de Pointe-Noire, dans la salle de conférence du S.n.r (Service national de reboisement). Dans le but de renforcer leurs capacités professionnelles en ce qui concerne l'arrestation et la détention des personnes; de leur permettre de prendre connaissance de la loi contre la torture, les arrestations arbitraires, les traitements cruels, inhumains et dégradants des personnes en milieu carcéral ainsi que de les éclairer sur la nécessité de respecter la dignité humaine, même dans un régime de détention, en mettant en œuvre la loi contre la torture.

Cette activité, patronnée par Victor Kaya, président dudit consortium, a eu pour thème: «Combats tous la torture, les arrestations arbitraires, les détentions illégales, les traitements cruels, inhumains et dégradants dans notre pays». Des pratiques immorales qui, sous d'autres cieux, remontent aux âges immoraux. Pour permettre aux vingt-huit participants d'être à la page et dans l'esprit du thème, Victor Kaya a défini étymologiquement les concepts suivants liés à la torture: arrestation, détention, séquestration, personne appréhendée, un détenu, un prévenu, un prisonnier; usage de la force et fouille corporelle. Me Hermine Carole Moudila, exposant sur le contexte international relatif aux droits

de l'homme, a ressassé quelques textes internationaux relatifs à l'abolition de la torture et d'autres peines dégradant que l'on peut infliger aux détenus. Elle s'est appuyée sur quelques articles contenus dans différentes chartes internationales que le Congo a ratifiées, avant d'affirmer que l'interdiction de la torture est énoncée à l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948. Cet article 5 stipule: «Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants». Embryant sur les droits des détenus, elle a indiqué que le détenu a le droit de consulter promptement un avocat, le droit d'être informé des raisons de son arrestation et des charges pesant sur lui, le droit d'aver-



Les participants posant pour la postérité.

tir promptement sa famille, le droit d'être traduit en justice ou remis en liberté, le droit à des lieux de détention adéquats et le droit à un traitement humain et respectueux. Georges Nguila, directeur de l'antenne O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme) de Pointe-Noire et Kouilou, a édifié, de son côté, les participants sur le cadre juridique national lié à la détention des personnes. A propos, il a souligné d'abord le fait que l'humanité a perdu la perfection à l'exemple de Caïn, le premier criminel qui tua son frère Abel, avant de définir la loi pénale comme l'ensemble des peines applicables à ceux qui volent les biens des autres ou qui portent atteinte à l'intégrité des autres personnes. Georges Nguila a parlé, en

outre, des prévenus et des condamnés, deux sortes de personnes privées de liberté; du code de procédure pénal qui détermine la durée de comparution devant le juge, tout comme de la prison, notamment son rôle et sa fonction. Le développement de chaque thème a donné lieu à des questions-réponses, pour un meilleur éclairage. S'en sont suivis les travaux en plénières lesquels ont accouché des recommandations.

Noëllie BOUANGA

PROFITEZ DE PLUS DE SÉRIES



CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592.033.401 RCS NANTEME

15 JOURS DE CHAÎNES OFFERTES
POUR TOUT REABONNEMENT
JUSQU'AU 30 JUIN

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

06 877 92 92
 (CÔT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
 SELON VOTRE OPÉRATEUR FIXE OU MOBILE)

* Offre en vigueur du 19/05/2017 au 30/06/2017 pour tout réabonnement, avant la date d'échéance à l'une des formules suivantes : ACCESS, ACCESS+, LES CHAÎNES CANAL+, ÉVASION, ÉVASION+. Bénéficiez pendant 15 jours de la formule ÉVASION+ ou TOUT CANAL+, selon votre formule initiale d'abonnement. Voir tarifs et conditions de l'offre chez votre Distributeur Agréé ou sur canalplus-afrique.com.

LES BOUQUETS
CANAL+

CFAO EQUIPMENT CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 2 209 350 000 FCFA
Siège Social : 229 Avenue Bitelika Ndombi, B.P. 997- Pointe-Noire
République du Congo
Immatriculée au RCCM de Pointe-Noire
Sous le numéro CG PNR 15 B 608

Aux termes d'un acte, en date à Pointe-Noire du 22 juin 2017, la société CFAO CONGO, société anonyme avec Conseil d'administration, au capital social de 1 450 000 000 de francs CFA, ayant son siège social à Brazzaville, Boulevard Denis Sassou Nguesso, B.P. 247, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG BZV 08 B 1264, et la société CFAO EQUIPMENT CONGO, société anonyme avec Conseil d'administration au capital social de 2 209 350 000 de francs CFA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 229 Avenue Bitelika Ndombi, B.P. 997, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG PNR 15 B 608 ont établi une convention de fusion par absorption de la société CFAO EQUIPMENT CONGO par la société CFAO CONGO.

Il a été notamment convenu que :

- la société CFAO EQUIPMENT CONGO apporte à la société CFAO CONGO la totalité de son actif évalué à 6 740 765 299 de francs CFA et de son passif évalué à 8.012.108.180 de francs CFA,
- toutes les actions de la société CFAO EQUIPMENT CONGO étant détenues en totalité par la société CFAO CONGO, société Absorbante, conformément

aux dispositions de l'article 191 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, il n'y aura pas lieu de procéder à une augmentation du capital de la société Absorbante, ni à fortiori à l'émission de nouveaux titres ;

- la société Absorbante aura la propriété et la jouissance des biens corporels et incorporels et de l'ensemble des actifs apportés, y compris ceux qui auraient été omis, à compter du jour de l'approbation par l'Assemblée générale des Actionnaires de la société CFAO CONGO, du traité de fusion ; toutefois, elle prendra en charge les opérations passives et actives effectuées par la société Absorbée depuis le 1er janvier jusqu'au jour de la réalisation de la fusion. Ces opérations seront considérées de plein droit comme ayant été réalisées pour le compte exclusif de la Société Absorbante ;

- la Société Absorbante assumera l'intégralité des dettes et charges de la Société Absorbée, y compris celles qui pourraient remonter à une date antérieure à celle de la date d'effet de la fusion et qui auraient été omises dans la comptabilité de la Société Absorbée.

- En outre, s'il venait à se révéler ultérieurement une différence en plus ou en moins entre le passif pris en charge par la Société Absorbante et les sommes effectivement réclamées par les tiers, la Société

Absorbante sera tenue d'acquitter tout excédent de passif sans recours ni revendication possible de part et d'autre.

- Les comptes de la Société Absorbée afférents à cette période seront remis à la Société Absorbante par le Directeur Général de la Société Absorbée. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société CFAO EQUIPMENT CONGO depuis le 1er janvier 2017 jusqu'au jour de la réalisation effective de la fusion seront prises en charge par la société CFAO CONGO, sous la condition suspensive de l'approbation par l'Assemblée générale extraordinaire de la société CFAO CONGO du traité de fusion.

La fusion prendra effet à compter de son adoption par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société CFAO CONGO.

La société CFAO EQUIPMENT CONGO sera dissoute de plein droit à l'issue de cette Assemblée générale extraordinaire.

La convention de fusion sera déposée au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément aux lois et règlements en vigueur.

*Pour avis,
Le Conseil d'administration.*

CFAO CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 1.450.000.000 FCFA
Siège Social : Boulevard Denis Sassou N'Guesso BP247- Brazzaville
République du Congo - Immatriculée au RCCM de Brazzaville
Sous le numéro CG BZV 08 B 1264

Aux termes d'un acte, en date à Pointe-Noire du 22 juin 2017, la société CFAO CONGO, société anonyme avec Conseil d'administration, au capital social de 1 450 000 000 de francs CFA, ayant son siège social à Brazzaville, Boulevard Denis Sassou Nguesso, B.P. 247, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG BZV 08 B 1264, et la société CFAO EQUIPMENT CONGO, société anonyme avec Conseil d'administration au capital social de 2 209 350 000 de francs CFA, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 229 Avenue Bitelika Ndombi, B.P. 997, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG PNR 15 B 608 ont établi une convention de fusion par absorption de la société CFAO EQUIPMENT CONGO par la société CFAO CONGO.

Il a été notamment convenu que :

- la société CFAO EQUIPMENT CONGO apporte à la société CFAO CONGO la totalité de son actif évalué à 6 740 765 299 de francs CFA et de son passif évalué à 8.012.108.180 de francs CFA,
- toutes les actions de la société CFAO EQUIPMENT CONGO étant détenues en totalité par la société CFAO CONGO, société Absorbante, conformément aux dispositions de l'article 191 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au

droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, il n'y aura pas lieu de procéder à une augmentation du capital de la société Absorbante, ni à fortiori à l'émission de nouveaux titres ;

- la société Absorbante aura la propriété et la jouissance des biens corporels et incorporels et de l'ensemble des actifs apportés, y compris ceux qui auraient été omis, à compter du jour de l'approbation par l'Assemblée générale des Actionnaires de la société CFAO CONGO, du traité de fusion ; toutefois, elle prendra en charge les opérations passives et actives effectuées par la société Absorbée depuis le 1er janvier jusqu'au jour de la réalisation de la fusion. Ces opérations seront considérées de plein droit comme ayant été réalisées pour le compte exclusif de la Société Absorbante ;

- la Société Absorbante assumera l'intégralité des dettes et charges de la Société Absorbée, y compris celles qui pourraient remonter à une date antérieure à celle de la date d'effet de la fusion et qui auraient été omises dans la comptabilité de la Société Absorbée.

- En outre, s'il venait à se révéler ultérieurement une différence en plus ou en moins entre le passif pris en charge par la Société Absorbante et les sommes effectivement réclamées par les tiers, la Société Absorbante sera tenue d'acquitter tout

excédent de passif sans recours ni revendication possible de part et d'autre.

- Les comptes de la Société Absorbée afférents à cette période seront remis à la Société Absorbante par le Directeur Général de la Société Absorbée.

Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société CFAO EQUIPMENT CONGO depuis le 1er janvier 2017 jusqu'au jour de la réalisation effective de la fusion seront prises en charge par la société CFAO CONGO, sous la condition suspensive de l'approbation par l'Assemblée générale extraordinaire de la société CFAO CONGO du traité de fusion.

La fusion prendra effet à compter de son adoption par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société CFAO CONGO.

La société CFAO EQUIPMENT CONGO sera dissoute de plein droit à l'issue de cette Assemblée générale extraordinaire.

La convention de fusion sera déposée au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément aux lois et règlements en vigueur.

*Pour avis,
Le Conseil d'administration.*

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFI-
FIANTE ET DE L'EMPLOI
CABINET
UNITE DE COORDINATION DES PROJETS

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003.17/
METPFQE-UCP/PADRHS**

**FOURNITURE DE PETIT EQUIPEMENT INFORMATIQUE
ET MOBILIER DE BUREAU POUR L'ECOLE PARAMEDICALE
DE BRAZZAVILLE.**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD), afin de financer le Projet d'Appui au Développement des Ressources Humaines de la Santé (PADRHS)/Composante 2 du Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture de petit équipement informatique et mobilier de bureau pour l'école paramédicale de Brazzaville.
2. L'Unité de Coordination des Projets de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats remplissant les conditions requises à présenter leurs offres sous pli fermé cacheté, pour le Marché relatif à la fourniture de petit équipement informatique et mobilier de bureau pour l'école paramédicale de Brazzaville, qui se présente en un seul lot:
FOURNITURE DE PETIT EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET DU MOBILIER DE BUREAU POUR L'ECOLE PARAMEDICALE DE BRAZZAVILLE.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD dans les pays étrangers et ouverte à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination des Projets de l'Enseignement Technique, Professionnel de la Formation Qualifiante et de l'Emploi, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée de lundi à vendredi entre 09 heures 00 et 14 heures 30 minutes.
5. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres, et concernent entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet rédigé en français à l'adresse indiquée ci-après moyennant paiement d'un montant en espèces non

remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA.
7. Les offres exprimées en hors taxes (HT) doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard 24 juillet 2017 à 12 heures 30 minutes (heure locale). Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
8. L'offre doit comprendre une garantie d'offre d'un montant de d'un million (1 000 000) de francs CFA sous forme de caution bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).
9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.
10. L'adresse à laquelle, il est fait allusion est :
UNITE DE COORDINATION DES PROJETS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI, sis immeuble 1er étage Avenue des 1ers jeux africains Bacongo Brazzaville (Face stade marchand), République du Congo. Tél: 06 663 0005/ 01 286 02 86/ 06 620 34 37 E-mail: ucp@metp_cg.org

Fait à Brazzaville,
Le Directeur de l'UCP
Pierre Narcisse LOUFOUA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFI-
FIANTE ET DE L'EMPLOI
CABINET
UNITE DE COORDINATION DES PROJETS

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001.17/
METPFQE-UCP/PADRHS**

**ACQUISITION DE 400 TABLES-BANCS ET MEUBLES POUR EQUI-
PER LA SALLE POLYVALENTE, LABORATOIRES ET LES SALLES
DE CLASSE DE L'ECOLE PARAMEDICALE DE BRAZZAVILLE**

1-Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD), afin de financer le Projet d'Appui au Développement des Ressources Humaines de la Santé (PADRHS)/Composante 2 du Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'Acquisition de 400 tables-bancs et meubles pour équiper la salle polyvalente, laboratoires et les salles de classe de l'école paramédicale de Brazzaville.
2- L'Unité de Coordination des Projets de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats remplissant les conditions requises à présenter leurs offres sous pli fermé cacheté, pour le Marché relatif à l'acquisition de 400 tables-bancs et meubles pour équiper la salle polyvalente, laboratoires et les salles de classe de l'école paramédicale de Brazzaville, qui se présente en un lot unique comme suit:
Acquisition de 400 tables-bancs et meubles pour équiper la salle polyvalente, laboratoires et les salles de classe de l'école paramédicale de Brazzaville.
Le candidat retenu doit fournir un échantillon d'une table-banc et de meuble et l'UCP-ETP se réserve le droit de vérifier la maquette produite et de donner son accord avant production définitive de tout le marché.
3- La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD dans les pays étrangers et ouverte à tous les candidats éligibles.
4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination des Projets de l'Enseignement Technique, Professionnel de la Formation Qualifiante et de l'Emploi, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée de lundi à vendredi entre 09 heures 00 à 12 heures 30 minutes.
5- Les exigences en matière de qualification

sont contenues dans le dossier d'appel d'offres, et concernent entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.
6- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet rédigé en français à l'adresse indiquée ci-après moyennant paiement d'un montant en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA.
7- Les offres exprimées en hors taxes (HC) doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 24 juillet 2017 à 12 heures 30 minutes (heure locale). Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
8- L'offre doit comprendre une garantie d'offre d'un montant d'Un million cinq cent mille (1 500 000) de francs CFA sous forme de caution bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).
9- Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 24 juillet 2017 à 13h30mn à l'adresse indiquée ci-dessous, dans la salle de réunion de l'Unité de Coordination des Projets.
10- L'adresse à laquelle, il est fait allusion est :
UNITE DE COORDINATION DES PROJETS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI, sis Immeuble 1er étage Avenue des 1ers jeux africains (en face du stade marchand) Bacongo Brazzaville, République du Congo. Tél: 06 620 34 37/ 06 663 0005/ 01 286 02 86; E-mail : ucp@metp_cg.org

Fait à Brazzaville,
Le Directeur de l'UCP,
Narcisse LOUFOUA

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE

*Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, A côté de la boulangerie MAURI du Congo, Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-mail: noelmountounotaire1@gmail.com*

AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du quinze Juin deux mil dix-sept, enregistré le quinze juin de la même année, Folio 108/14 n°4463, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'associée unique de la société «Engineering Technical Services», en sigle E.T.S, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 06 Rue Sergent Malamine, B.P: 636, Tél.: 06.851.62.22. Aux termes dudit procès-verbal, l'associée unique a:

Pointe-Noire, 6 Rue Sergent Malamine, B.P: 636, Tél.: 06 851 62 22, désormais à Pointe-Noire, quartier Wharf, 24 Rue LOUMOUENOU, Avenue LITONGO, derrière FORTIS LOGISTIQUE.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 15 Juin 2017, sous le n° 17 DA 683.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»

*Avenue Marien Nguoubi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
B.P: 4905, Pointe-Noire / Tél.: 06 953 97 97*

**SOCIETE PLANTATIONS FORESTIERES BATEKE
BRAZZAVILLE**

*Société à Responsabilité Limitée / Sigle: SPF2B / Au capital de 1000 000 F. CFA
Siège Social: 327, Avenue Marien Nguoubi, immeuble SCI les Cocotiers, en face des bureaux des Nations unies, République du Congo / RCCM: CG/PNR/17 B 236 / Congo*

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire de la SPF2B SARL du 29 Janvier 2016, il a été procédé:

1- AU TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL HORS DU LIEU D'EXERCICE DES ACTIVITES: le siège social a été transféré du 14 Rue NGAKOSSO, Moukondo (Moungali), Brazzaville, au 327 Avenue Marien Nguoubi, immeuble SCI Les cocotiers, Pointe-Noire. Ce transfert a entraîné:

**- La radiation de la société du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, en date du 1^{er} Juin 2017 et;
- L'immatriculation au Registre**

du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/17 B 236 du 8 Juin 2017.

2- MODIFICATION DES STATUTS.

Dépôt au greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville, du procès-verbal, sous le numéro 17 DA 460, le 31 Mai 2017;

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal, sous le numéro 17 DA 624, le 2 Juin 2017.

Pour avis.

Centre culturel russe de Brazzaville

Les photographies de Vladimir Snatenkov en exposition

A l'occasion de la journée de la Russie, le Centre culturel russe de Brazzaville abrite une exposition de photographies du voyageur et photographe russe, Vladimir Snatenkov, intitulée: «*Le voyage en Russie*». Dont le vernissage a eu lieu, lundi 19 juin 2017. En présence de l'ambassadeur de Russie, Valery Mikhaylov, de quelques membres du corps diplomatique accrédités au Congo, et du Directeur du Centre culturel russe, Serguey Belyaev, par ailleurs représentant de l'agence Rosstroudnitchestvo en Afrique Centrale.

L'exposition de Vladimir Snatenkov, qui s'étendra jusqu'en mi-juillet 2017, est composée de 31 photos couleur, de toute beauté, que l'artiste a prises pendant ses pérégrinations en Russie.

faire des photos sur la Russie. Notre tâche, c'est de faire connaître la Russie. Je pense que c'est une bonne occasion, pour que nous voyons les paysages, les villes, les lacs très diversifiés



Serge Belyaev prononçant son allocution.



Serge Belyaev pendant son allocution.



société russe géographique, l'Institut d'ethnographie de Mikhloukho-Maklay, l'Institut d'Afrique, l'Université de l'Amitié entre les peuples, l'éditeur de la Grande Encyclopédie russe, les revues russes et étrangères.

Vérán Carrhol YANGA

Parlant du photographe à l'honneur, Serguey Belyaev a souligné que c'est le voyageur qui a traversé plus de 130 pays. «Il a été au Congo-Brazzaville, au Congo-Kinshasa. Il a fait des photos pour les montrer aux Russes, et vice versa, c'est-à-dire qu'il a fait aussi des photos de Russie pour les montrer dans les différents pays qu'il traverse. C'est le cas du Congo, parce qu'il était au Congo, où il a laissé des photos que nous utilisons maintenant, pour

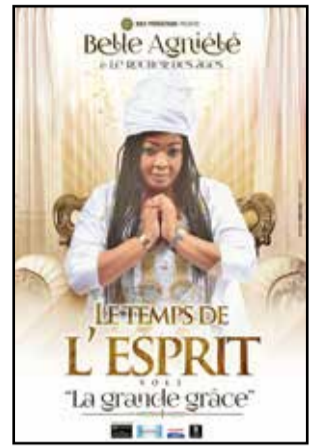
de la Russie; faire connaître notre pays ici, le Congo», a-t-il affirmé. Qui est Vladimir Snatenkov ? Ce photographe a vu le jour, le 1^{er} juillet 1955. Diplômé en sports et histoire de l'Institut pédagogique d'Orenbourg, il a travaillé pendant 15 ans en tant que professeur d'histoire dans les écoles d'Orenbourg et Leningrad, 20 ans dans le tourisme et l'alpinisme. Voyageur professionnel, il a, au cours des 17 dernières

années, visité plus de 130 pays, à travers le monde. Il a visité beaucoup de pays à plusieurs reprises, et terminé son premier projet: «Dans tous les pays et sur tous les continents». Depuis 2001, il a commencé à réaliser un nouveau projet «Les mondes de notre planète difficiles à atteindre». Vladimir Snatenkov coopère avec le Musée d'anthropologie et d'ethnographie Pierre-le-Grand, à Saint-Petersbourg (Kunstkamera), la

Musique chrétienne: album «Le temps de l'esprit», volume 2, de Belle Agniélé

La vente officielle prévue le 8 juillet 2017

L'une des valeurs sûres de la musique chrétienne congolaise, la chanteuse Belle Agniélé s'apprête à larguer le volume 2 de l'album «Le temps de l'esprit», baptisé: «La grande grâce». Mais, prélude à la sortie et la présentation officielles et de cette œuvre, la chanteuse et son staff ont pris la résolution de procéder, déjà, à sa vente officielle. Date prévue: le 8 juillet 2017.



L'affiche du nouvel album.

Estampillé MCI Productions, la nouvelle galette de Belle Agniélé a été enregistrée au studio Patmos Records, à Brazzaville. Elle comprend onze titres plus un bonus, et est le résultat d'une année de préparation et un mois de studio.

Les établissements Abou Ndiaye (68, rue Mboko, à Moungali), Létiok Shop (86, rue rue Lagué, au rond-point Moungali), Espace Awa (51, rue Makoko, à Poto-Poto 2), Alpha Musique (ex-immeuble Nsona, au Centre-ville). Tels sont les points de vente du nouvel opus à Brazzaville.

Tandis qu'à Pointe-Noire, les amoureux de la bonne musique pourront s'approvisionner à Tegra F.M (montée Mongo Nkamba), et DRTV (Place Bourse du travail).

A Dolisie, capitale de l'or vert, par contre, le volume 2 de l'album «Le temps de l'esprit» sera disponible à Vini multimédias (15, avenue de Pointe-Noire), et à Trans route Congo (20, avenue Monseigneur Augouard).

A Ewo, dans la partie septentrionale du Congo, le fruit de l'ingéniosité de Belle Agniélé sera présent à Radio R2N, au quartier Ouenzé.

Signalons que les premiers à se procurer le nouvel album de Belle Agniélé seront invités à participer à la cérémonie de son lancement officiel, prévu, sauf changement de dernière heure, après la tenue de l'édition 2017 du Fespam (Festival panafricain de musique), qui aura lieu, du 19 au 21 juillet, dans la ville-capitale congolaise.

Pour la petite histoire, Belle Agniélé Mounguélé Marvyne Dieutavie, à l'état civil, est issue d'une famille chrétienne de cinq enfants. Elle a fait ses premières armes à l'Ecodim (Ecole du dimanche), la chorale pour enfants de l'Église Évangélique du Congo.

Figure de proue du groupe Le Rocher des Ages, elle a ouvert son compteur discographique avec «Conversion», sorti, officiellement, le 23 décembre 2009, et composé de dix titres. Avant de publier, en 2013, son deuxième album, intitulé: «Le temps de l'esprit», comprenant treize titres.

V.C.Y.

Pour tout contact:

Tél.: 05 528 80 80/01 528 80 80/06 672 39 70.

Livre: «Si j'étais un homme» de Pucette Sassou N'guesso

Un guide pour les hommes en quête d'harmonie

Le «mieux-vivre ensemble». Voilà un concept actuellement en vogue au Congo, sur lequel Pucette Sassou N'guesso, coach d'entreprise et de développement personnel, a publié, aux Editions L'Événementiel, les livres «Femme et vertu» (2015) et «Comprendre» (2016). En 2017, l'auteure vient d'inscrire un autre ouvrage à son tableau de chasse, sur la même thématique et aux mêmes Editions: «Si j'étais un homme». Le nouvel ouvrage a été présenté, officiellement, le 17 juin 2017, à l'agence de communication I-Com, à Brazzaville. En présence, notamment de plusieurs journalistes et amoureux de la littérature, ainsi que du Dr Raoul Goyendzi, sociologue, enseignant à la F.I.s.h (Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Nguabi.



L'auteur dédicant son oeuvre.

Disponible en librairie, au prix de 5 000 F. Cfa, «Si j'étais un homme» est une œuvre de 58 pages dans laquelle Pucette Sassou N'guesso suggère comment devrait se comporter un homme, en famille, au travail, et avec des amis. «Ce livre parle aux hommes, pour ne pas avoir l'air impérieux, pour ne pas avoir l'air de donner un ordre, j'ai préféré changer la formule, en mettant: si j'étais un homme. De sorte que ceux qui ont des oreilles entendent(...) Mais, ce n'est qu'un début de notre aventure, puisque nous entendons faire des campagnes de sensibilisation, plusieurs rencontres, parce qu'effectivement, le mieux-vivre ensemble ne peut pas changer du jour au lendemain. Il faut plusieurs enseignements, il faut plusieurs pratiques. Donc, nous serons appelés à

faire des séminaires, organiser des descentes publiques dans les administrations», a argué l'auteur, dans son mot de circonstance. Et que pense le Dr Raoul Goyendzi de cet opus? «C'est un petit ouvrage, mais plein de bon sens. Cet ouvrage pose le problème du mieux-vivre ensemble. Quelle est la place de l'homme dans notre société? Et dans notre société où tout va vite, avec tous les problèmes sociaux que nous connaissons. Un environnement pluridisciplinaire, plurifonctionnel, où, très souvent, le recours fondamental, c'est l'homme, le père, le modèle. Mais, nous vivons une époque très, très tourmentée, et Madame revient beaucoup, dans cet ouvrage, sur les normes, ce qui fait notre éducation, les normes. L'homme est, certes, un modèle, mais nous sommes

dans un environnement que vous connaissez, où tout peut arriver, où tout est possible. Face aux enfants, face à l'épouse, face à la famille, quand je parle de famille, j'élargis le champ(...) Le rôle de l'homme, c'est un rôle capital. Je disais, tout à l'heure, que c'est un modèle. Mais, quand le modèle flanche, le reste prend un coup (...) Donc, le mieux-vivre ensemble, en lisant Madame, c'est surtout essayer de prendre le recul, être responsable, éviter l'égoïsme, l'autosuffisance. Donc, le vivre ensemble, Si j'étais un homme, c'est une leçon de la vie, comment partager, comment donner, comment recevoir», a-t-il soutenu. «Si j'étais un homme se veut être un guide pour les hommes en quête d'harmonie, un bréviaire à lire et à relire. Après deux titres sur le mieux vivre ensemble. Pu

cette Sassou-N'guesso s'adresse, dans ce troisième titre, aux hommes. Des conseils originaux y sont prodigués, pour améliorer le quotidien. Beaucoup sont évidents, mais peu pratiqués. Marié ou célibataire, ce livre vous apportera une aide, si vous voulez vivre en symbiose avec les autres. Des réponses à des questions quotidiennes», lit-on, à la quatrième page de couverture du livre. Pucette Sassou-N'guesso regrette-elle d'être une femme ? A cette question d'un journaliste, l'auteur a répondu: «Non, je suis contente d'être femme, j'essaie de l'assumer au maximum. Mais, par contre, c'est, peut-être, un regret dans le comportement des hommes, un regret dans ce que je vois, qui, peut-être, m'a poussée à écrire Si j'étais un homme...» Donc, ce n'est pas du tout un regret de ma

GX INTERNATIONAL
 • Express National International
 • Fret Aérien & Maritime
 • Douane & Transit
 • Logistique
 Notre devise: **ALLER + LOIN**
SERVICE COMMERCIAL
 Pointe-Noire : Rond point Kasai (face au cc) | Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyenda (face à la Mairie)
 Tel : (+242) 053010238 / 055501075 | Tel : (+242) 055501071 / 055501073
 www.gxinternational.net | Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

condition». Il n'est pas incongru de souligner que sur le mieux-vivre ensemble, Pucette Sassou N'guesso entend publier cinq ouvrages. Le quatrième à paraître, prochainement, s'intitule: «Le plaisir de communiquer».

Vérán Carrhol YANGA

**CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»**

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI Les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P : 4905, Pointe-Noire / Tél.: 06 953 97 97 / SOCIETE PLANTATIONS FORESTIERES
IBINA BRAZZAVILLE / Sigle : S.C.I SPFIB / Au capital de 1000 000 F. CFA
Siège Social: 327, Avenue Marien Ngouabi, immeuble SCI Les Cocotiers, en face des
bureaux des Nations unies, République du Congo / RCCM: CG/PNR/17 D 7 / Congo

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire de la SCI SPFIB du 29 Janvier 2016, il a été procédé:

1- AU TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL HORS DU LIEU D'EXERCICE DES ACTIVITES: le siège social a été transféré du 14 Rue NGAKOSSO, Moukondo (Moungali), Brazzaville, au 327 Avenue Marien Ngouabi, immeuble SCI Les Cocotiers, Pointe-Noire.

Ce transfert a entraîné:
- La radiation de la société du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, en date du 1^{er}

Juin 2017 et;

-L'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/17 D7 du 8 Juin 2017.

2- MODIFICATION DES STATUTS.

Dépôt au greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville, du procès-verbal, sous le numéro 17 DA 462, le 1^{er} Juin 2017;

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal, sous le numéro 17 DA 648, le 8 Juin 2017.

Pour avis.

**CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»**

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI Les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P : 4905, Pointe-Noire / Tél.: 06 953 97 97

**SOCIETE PLANTATIONS FORESTIERES BRAZZAVILLE
Sigle: S.C.I SPFB**

Au capital de 1000 000 F. CFA / Siège Social: 327, Avenue Marien Ngouabi, immeuble SCI Les Cocotiers, en face des bureaux des Nations unies, République du Congo
RCCM: CG/PNR/17 D 5 / Congo

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire de la SCI SPFB du 29 Janvier 2016, il a été procédé :

1- AU TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL HORS DU LIEU D'EXERCICE DES ACTIVITES : le siège social a été transféré du 14 Rue NGAKOSSO, Moukondo (Moungali), Brazzaville, au 327, Avenue Marien Ngouabi, immeuble SCI Les Cocotiers, Pointe-Noire.

Ce transfert a entraîné:
- La radiation de la société du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de

Brazzaville, en date du 1 Juin 2017 et ;

- L'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/17 D 5 du 8 Juin 2017.
2- MODIFICATION DES STATUTS.

Dépôt au greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville, du procès-verbal, sous le numéro 17 DA 463, le 1^{er} Juin 2017;

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal, sous le numéro 17 DA 646, le 8 Juin 2017.

Pour avis.

**CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»**

Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
B.P: 4905, Pointe-Noire / Tél.: 06 953 97 97

**DIEULEVEUT
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
Sigle: SCI DIEULEVEUT**

Au capital de 82 960 000 F. CFA / Siège Social: 327, Avenue Marien Ngouabi, immeuble SCI Les Cocotiers, en face des bureaux des Nations unies, République du Congo
RCCM: CG/PNR/17 D 6 / Congo

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire de SCI DIEULEVEUT du 29 Janvier 2016, il a été procédé:

1- AU TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL HORS DU LIEU D'EXERCICE DES ACTIVITES: le siège social a été transféré du 14 Rue NGAKOSSO, Moukondo (Moungali), Brazzaville, au 327, Avenue Marien Ngouabi, immeuble SCI Les Cocotiers, Pointe-Noire.

Ce transfert a entraîné:
- La radiation de la société

du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, en date du 1^{er} Juin 2017 et;

-L'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/17 D 6 du 8 Juin 2017.

2- MODIFICATION DES STATUTS.

Dépôt au greffe du tribunal de Pointe-Noire, du procès-verbal, sous le numéro 17 DA 647, le 8 Juin 2017.

Pour avis.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville / B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/
05 736 64 64 / République du Congo

**ANNONCE LEGALE
«CMA CGM CONGO»**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de F. CFA: Dix Millions
(10 000 000) Siège social: Boîte postale: 884, Avenue de Loango
RCCM: 08 B 251 / Pointe-Noire - République du Congo

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «CMA CGM CONGO», tenue à Marseille, en France, le 27 mars 2017, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 2 juin 2017, enregistré à Pointe-Noire, le même jour, folio 100/18, n° 4236; les résolutions suivantes ont été prises:

- Modification du mode d'administration;
- Changement corrélatif des statuts;
- Nomination d'un Administrateur Général;
- Pouvoirs de l'Adminis-

trateur Général.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 8 juin 2017, duquel la modification a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier «RCCM», sous le n° 17 DA 642.

*Fait à Pointe-Noire,
le 14 juin 2017.*

Pour avis et mention,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire**

Championnats d'Afrique de boxe amateur

Le Congo sauvé par Laury Pembouabéka et le public

Une médaille d'or, obtenue par Laury Pembouabéka, et quatre de bronze (dont une en version féminine), telle est la moisson de l'équipe nationale de boxe du Congo aux championnats d'Afrique des nations que le Cameroun a dominés (lire le palmarès) en décrochant, au total, 8 médailles, dont 6 du plus précieux métal, l'or (3 dans chacune des deux versions).



Le super-lourd camerounais Arsène Fokou Fotso.

Vingt-cinq pays, au total, étaient à Brazzaville, du 17 au 25 juin 2017, ce qui mettait sur le ring la fine fleur des boxeurs du continent. A un mois des championnats du monde de Hambourg (Allemagne), c'était l'occasion de faire un bilan sérieux des possibilités de la boxe amateur du continent.

Pendant neuf jours, dans la chaleur nocturne du Gymnase Nicole Oba, on a assisté à une série de rencontres d'intérêt inégal, mais qui ont montré des qualités évidentes chez de nombreux participants.

L'or controversé de Pembouabéka

Malheureusement, des incidents ont entaché la fin du tournoi. C'était aussi le cas lors de la cinquième journée. Les finales se sont déroulées le dimanche 25 juin et treize champions continentaux avaient été



Laury Pembouabéka (à g.) a offert au Congo son unique médaille d'or.

déjà sacrés; quand le Congolais Laury Pembouabéka est monté sur le ring rencontrer le Marocain Abdeljalil pour le compte de la catégorie des poids lourds. Le Congolais domine plus ou moins le long des trois reprises, mais il est déclaré battu par le Marocain, qui s'était cantonné dans une riposte plus ou moins efficace, car ayant touché plusieurs fois, lui aussi, le pugiliste local, tout en faisant voler à deux reprises son protège-dent. Le public, mécontent comme on l'imagine (comme lors de la défaite de France Moussiéssi dans la catégorie des 46-49kg), a fortement réagi, manifestant sa colère que certains pourraient qualifier de légitime, en jetant plusieurs projectiles et sur le ring et tout autour. Finalement, sur décision personnelle du président de la Confédération africaine, mais contre l'avis des juges-arbitres, la médaille d'or a été donnée dans la confusion au Congolais. Ce qui a poussé la délégation marocaine à boycotter la cérémonie de remise des médailles.

Mais, il faut expliquer au public le plus passionné que le sport a

besoin de sérénité pour rendre ses verdicts, même si une des carences du noble art est la partialité de certains arbitres et juges. Cela vaut aussi pour les autres sports. Et pourtant, à Brazzaville, tous les juges arbitres étaient des Européens. Sur les combats disputés, un boxeur a fait l'unanimité autour de son nom: le poids super-lourd (+91kg) camerounais Arsène Fokou Fosso, 33 ans et sociétaire du Boxing club Copacabana de Yaoundé. C'est un «véritable taureau du ring» capable de se mouvoir comme un félin quand il s'agit de décocher à son adversaire une droite à la manière des champions professionnels. Il a descendu avant la limite le Congolais Ndembo, K.O au premier round, en quarts de finale, et l'Ougandais David Ayiti, K.O au premier round, également, en finale. Côté congolais: contrat rempli, car la moisson est inespérée (Nous y reviendrons). Outre l'or qui pend sur la poitrine de Laury Pembouabéka (premier titre continental pour le Congo), il y a dans la besace les médailles de bronze glanées par Dival



Marcelle Sakobi et l'or de la R.D.C.

Malonga Dzaloumou (64kg), Anuel Ngamissengué (75kg), Rodrigue Ngalebayé (81kg) et Jaëlle Esselé (54kg dames). Les championnats d'Afrique de Brazzaville ont aussi montré le dynamisme d'un pays hôte, le Congo, qui sait accorder sa place au sport malgré les méfaits de la conjoncture économique qui le frappe plus que tout autre pays. Il faut souligner l'excellente organisation de cette semaine de boxe amateur, en dépit de quelques imperfections constatées dans son déroulement.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Palmarès

Hommes. *46-49 Kg: 1. Matias Hamunyela (Namibie). 2. Simplicite Fotsala (Cameroun). 3. Mohamed Yassinnet (Algérie) et Hassan S (Kenya)

*52kg: 1. Mohamed Flissi (Algérie). 2. Rajab Mohammed (Botswana). 3. Marco Andrianarivelo (Madagascar) et Sankuru Nkolomoni (RDC)

*56kg: 1. Jean Jordi Vadamotoo (Maurice). 2. Geofery Kaketu (Ouganda). 3. Bilel Mhamdi (Tunisie) et Silva Rocha Gerson (Cap Vert)

*60 kg: 1. Nicholas Okongo Okoth (Kenya). 2. Reda Benbaziz (Algérie). 3. Jean John Colin (Maurice) et Mohamed Hamoutt (Maroc).

*64kg: 1. Jonas Jonas Junias (Namibie). 2. Aly Eslam Ahmed Mohamed (Egypte). 3. Dival Malonga Dzaloumou (Congo) et Mulumba Mbaya (RDC).

*69kg: 1. Muzamiru Kakandé (Ouganda). 2. Clair Merven (Maurice). 3. Said Mohamed Waliud (Egypte) et Nkumbu Silungwe (Zambie).

*75kg: 1. Dieudonné Seyi Ntsengue (Cameroun). 2. Bakr Hussein Abdin Hosam (Egypte). 3. Anuel Ngamissengué (Congo) et John Kyalo (Kenya).

*81kg: 1. Ulrich Rodrigue Yombo (Cameroun). 2. Chouaib Ouahdi (Maroc). 3. Rodrigue Ngalebayé (Congo) et Mbachi Kaonga (Zambie).

*91kg: 1. Laury Pembouabéka (Congo). 2. Abdeljalil Abouhamda (Maroc). 3. Silva Tumba (Angola) et Christian Ndzie Tsoyé (Cameroun).

*+91kg: 1. Arsène Fokou Fotso (Cameroun). 2. David Ayiti (Ouganda). 3. Masya Mbuyi (Angola) et Uosry Rezk Mostafa Hafez (Egypte).

* Prochainement: le palmarès Dames.

SCORE CONGO Société Anonyme

Capital : 3.000.000.000 Francs CFA / RCCM BRAZ-ZAVILLE 03 B 1636 / Avenue Amilcar Cabral, B.P: 2495, Brazzaville-CONGO
Etablissement secondaire immatriculé au RCMM Pointe-Noire (CG/PNR/10 B 1759)
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, en date du vingt et un décembre deux mil seize, les actionnaires de la société SCORE CONGO ont décidé:

- De nommer Monsieur Jacques RIVIERE, en qualité de Directeur Général, pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes l'exercice clos de 2017, en remplacement de Monsieur Henri Pierre BAGDADY.

Pour avis,

Jeannine SAGHI SANA TOMA
CONSEIL FISCAL AGREE CEMAC
J2S CABINET CONSEIL
Sis à Pointe-Noire, Av M. N'GOUABI

Football/Championnat national Ligue 1

Diables-Noirs et Nathaly's: est-ce le réveil?

Les premières rencontres de la 23e journée du championnat, qui en compte 34, ont vécu, dimanche 25 juin 2016. Victoire, défaites et nul ont alterné, comme d'habitude. Mais, il y a eu un coup de tonnerre et un sursaut de la lanterne rouge: la première victoire d'envergure de Diables-Noirs et le match nul imposé par F.C Nathalys au CARA.

Vent de relégation et des barrages? Les Diables-Noirs et F.C Nathalys ont soudain pris peur pour leur avenir, comme le gamin du Mamadou et Binéta des cours préparatoires et moyens d'antan craignant la nuit et

le cochon. Leurs mauvais résultats les prédisposent aux barrages ou à la relégation. Cette perspective quintuple leur agressivité. D'où leur soif de victoires. Pour rassurer tant soit peu leurs incondionnels, certes toujours accrocheurs mais vacillants.

C'est pour cela que les Diables-Noirs, de leur côté, ont abondamment savouré et fêté leur victoire sur le leader, l'A.C Léopards de Dolisie, dimanche 25 juin, au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville. Une victoire obtenue, grâce à l'unique but inscrit par leur Camerounais, Kwedi Elombo, une recrue de dernière heure, à la 87^e minute de jeu. La deuxième d'affilée, car déjà, jeudi 22 juin, ils avaient fait ramper les militaires d'Inter Club en l'emportant par 2-0.

Quitteront-ils définitivement les profondeurs du classement où ils végétaient?

F.C Nathaly's, lanterne rouge, n'est pas en reste. Il se fraye, lui aussi, un chemin dans une forêt inextricable de difficultés. Dans son antre de Pointe-Noire, il a accroché le dauphin de Léopards au classement provisoire, le CARA: 0-0. Ce qui n'est pas rien. Après sa victoire sur l'A.S Kimbonguélé (2-0), lors de la journée précédente et son match nul (0-0) face à Inter Club, auparavant. Certes, cela ne le prive pas toujours de la dernière place, mais il ne baisse pas les bras. Tant qu'il y a des matches, il y a l'espoir...

Par contre, Inter Club et J.S.T ont épinglé, respectivement, Tongo F.C (3-1), et F.C Kondzo (1-0).

La suite des débats ont eu lieu lundi 26 juin et mardi 27 juin. On les suit avec intérêt...

G.M.

Classement officieux provisoire
1. A.C Léopards (49 points, 22m, +17). 2. CARA (45 points, 22m, +10). 3. Etoile du Congo (44 points, 23m, +16). 4. A.S Otohô (43 points, 21m, +12). 5. La Mancha (41 points, 23m, +16). 6. J.S.T (38 points, 23m, +13). 7. Patronage Ste Anne (31 points, 21m, +5). 8. S.M.O (29 points, 21m, -7). 9. Inter Club (27 points, 23m, -4). 10. A.S Cheminots (25 points, 22m, -2). 11. Diables-Noirs (24 points, 23m, -9). 12. F.C Kondzo (23 points, 23m, -10). 13. Tongo F.C (23 points, 23m, -13). 14. J.S.P (22 points, 21m, -5). 15. Nico-Nicoyé (22 points, 22m, -8). 16. A.S.K (22 points, 22m, -15). 17. Jeunes Fauves (19 points, 22m, -7). 18. F.C Nathalys (18 points, 23m, -23)

Nécrologie

L'archiconfrérie Notre-Dame du Perpétuel Secours (La Supplique) de la Paroisse Notre-Dame du Rosaire de Baongo annonce à la Communauté paroissiale de Notre Dame du Rosaire, aux membres de La Supplique de l'Archidiocèse de Brazzaville, aux parents, amis et connaissances, le décès de Sœur Virginie Kiyindou, religieuse de la congrégation des sœurs servantes de Cana, membre de La Supplique et de la Légion de Marie de la Paroisse Notre-Dame du Rosaire de Baongo. Décès survenu le 21 juin 2017, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°386 de la rue Nzoungou, derrière la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale) de Mpissa.



prévue le 5 juillet 2017, au lieu de la veillée mortuaire.

Blaise BIKINDOU

Vice-Président de la Supplique de Notre Dame du Rosaire



BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: **159 000 Fcfa**

LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa**

LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa**

LED 55" FULL HD SMART: **549 000 Fcfa**

LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56